



RAPPORT ANNUEL 2008-2009

MESSAGE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIER D'ARMES

C'est avec plaisir que nous invitons les Canadiennes et les Canadiens à prendre connaissance du *Rapport annuel 2008-2009 du Bureau du secrétaire du gouverneur général*. Ce document décrit les principales activités du Bureau, ainsi que leurs coûts. Mais surtout, il fait ressortir l'utilité de sa contribution, au bénéfice des Canadiennes et des Canadiens.

Le Bureau a pour mandat d'appuyer le gouverneur général et commandant en chef du Canada dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles, officielles et protocolaires et de ses tâches de chef d'État. Il veille en outre à exécuter un programme qui met en relief la nature évolutive de la société canadienne, y compris la contribution et les réalisations des Canadiennes et des Canadiens.

En qualité de conseiller principal du gouverneur général, le secrétaire l'appuie dans l'exercice de ses fonctions constitutionnelles, officielles et protocolaires. Il l'aide aussi à façonner ainsi qu'à interpréter son orientation, sa vision et son programme. De même, pour garantir la pertinence des activités du gouverneur général et le bon déroulement des événements auxquels il participe, il doit s'adapter rapidement à un contexte en constante évolution. Le rapport annuel décrit la manière dont le Bureau s'est acquitté de ces objectifs en 2008-2009.

Par ailleurs, pour l'exercice de mon mandat, je bénéficie du précieux soutien de six ministères et organismes fédéraux, grâce auquel le gouverneur général peut œuvrer au service des Canadiennes et des Canadiens : le ministère de la Défense nationale; la Gendarmerie royale du Canada; la Commission de la capitale nationale; le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international; Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; et Patrimoine canadien. Le rapport annuel fait également état de leur contribution.

Pour terminer, je tiens à adresser mes remerciements les plus sincères à tout le personnel du Bureau pour son professionnalisme, son dévouement, son attachement à l'excellence et la bonne gestion des ressources que les Canadiennes et les Canadiens lui confient.

Sheila-Marie Cook

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET CHANCELIER D'ARMES	1
TABLE DES MATIÈRES	2
VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LEURS EXCELLENCES LA TRÈS HONORABLE MICHAËLLE JEAN ET M. JEAN-DANIEL LAFOND.....	3
VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.....	4
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LA CONSTITUTION CANADIENNE.....	6
LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET L'ÉTAT CANADIEN.....	10
BRISER LES SOLITUDES.....	15
PROGRAMMES PUBLICS	24
RENDRE HOMMAGE AUX CANADIENNES ET CANADIENS ET RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE.....	27
SERVICES INTERNES	29
ANNEXE A APPUI DE LA PART D'AUTRES MINISTÈRES	31
ANNEXE C ÉTATS FINANCIERS DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009	33
ANNEXE D LE RÉGIME CANADIEN DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES EN 2008-2009.....	45
ANNEXE E SERVICES INTERNES – ACTIVITÉ DE PROGRAMME.....	49
ANNEXE F.....	54
STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB EN 2008-2009	54

VUE D'ENSEMBLE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE LEURS EXCELLENCES LA TRÈS HONORABLE MICHAËLLE JEAN ET M. JEAN-DANIEL LAFOND

Leurs Excellences la très honorable Michaëlle Jean et M. Jean-Daniel Lafond – Faire connaître le Canada au monde

1. Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean

Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean est le 27^e gouverneur général du Canada. Depuis la cérémonie de son investiture au poste de gouverneur général le 27 septembre 2005, elle représente la reine Elizabeth II, chef d'État du Canada.

En vertu de cette convention juridique et historique, le gouverneur général assume, sur les conseils du gouvernement du Canada, au pays et à l'étranger, les quatre rôles suivants :

- remplir les responsabilités à l'égard de la Constitution et de l'État;
- rendre hommage aux Canadiennes et aux Canadiens et reconnaître l'excellence;
- participer à des programmes publics destinés à célébrer le Canada et ses mérites, et à aider à bâtir notre nation;
- œuvrer à briser les solitudes, axe clé de son mandat de gouverneure générale.

2. Son Excellence Jean-Daniel Lafond

À titre de conjoint vice-royal, Son Excellence Jean-Daniel Lafond contribue de manière tangible à la réalisation du mandat du gouverneur général en participant aux cérémonies officielles et aux célébrations nationales telles que l'ouverture des sessions du Parlement, les cérémonies d'investiture de l'Ordre du Canada, les événements de la Fête du Canada, l'accueil des dignitaires étrangers et les visites du gouverneur général dans les provinces et territoires et à l'étranger.

On accorde au conjoint du gouverneur général le titre d'Excellence pendant toute la durée de son mandat. Il est Compagnon de l'Ordre du Canada et Chevalier de l'Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem.

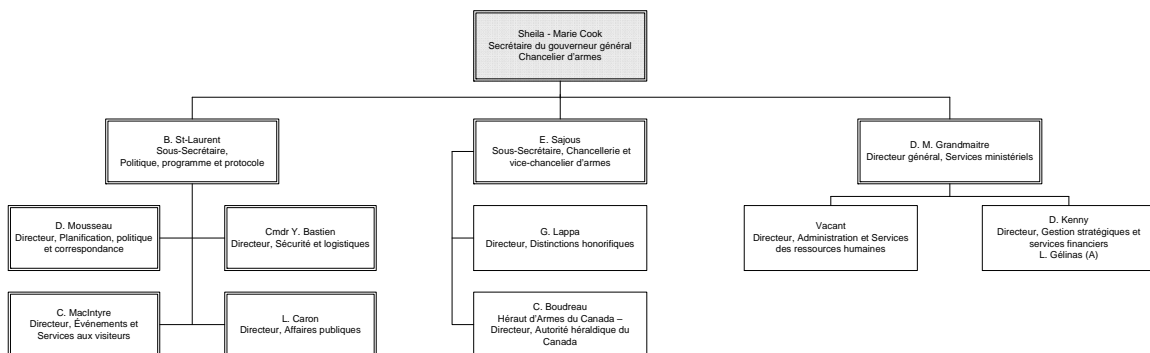
Depuis son arrivée à Rideau Hall, Son Excellence Jean-Daniel Lafond a apporté un appui indéfectible aux efforts que déploie son épouse, la gouverneure générale du Canada, pour briser les solitudes. Afin d'enrichir le débat national, Son Excellence Jean-Daniel Lafond a lancé deux initiatives ambitieuses qui sont présentées dans le rapport : la série de forums *Point des arts* et le site Web *écoutedescitoyens*.

VUE D'ENSEMBLE DU BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le secrétaire est le conseiller principal du gouverneur général, et responsable de tous les aspects de la gestion et des opérations du Bureau du secrétaire du gouverneur général. Sa mission consiste à permettre au gouverneur général de s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, d'État, protocolaires et autres. Le secrétaire est également le chancelier d'armes et secrétaire général de l'Ordre du Canada.

Voici l'organigramme du BSGG au 31 mars 2009 :

Bureau du secrétaire du gouverneur général Avril 2008 – mars 2009



Le BSGG planifie et met en œuvre le programme du gouverneur général et les nombreuses activités qu'il mène avec les Canadiennes et les Canadiens, ou en leur nom, au Canada et à l'étranger, de même que ses activités en tant que commandant en chef des Forces canadiennes.

Dans le cadre de leurs mandats, six ministères et organismes fédéraux doivent appuyer les activités du gouverneur général. L'annexe A du rapport décrit les contributions du ministère de la Défense nationale, de la Gendarmerie royale du Canada, de la Commission de la capitale nationale, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et de Patrimoine canadien. Durant l'exercice 2008-2009, les dépenses engagées pour ces services ont été de 22 000 000 \$.

Pour aider les Canadiennes et les Canadiens à comprendre les rôles et les responsabilités du gouverneur général, le BSGG offre un programme d'information publique ainsi que des programmes de visites guidées aux deux résidences officielles du gouverneur général, c'est-à-dire à Rideau Hall, à Ottawa, et à la résidence du gouverneur général à la Citadelle, à Québec.

Le BSGG administre également le Programme des distinctions honorifiques canadiennes, qui comprend l'Ordre du Canada et la Croix de Victoria canadienne.

Les activités du BSGG sont financées par des crédits parlementaires. En 2008–2009, les dépenses engagées ont atteint 20 218 454 \$ et s'établissent comme suit :

- 9 764 910 \$ pour les programmes relatifs à ses rôles constitutionnels et à ses tâches de chef d'État aux cérémonies et autres;
- 2 986 621 \$ pour le Programme des distinctions honorifiques canadiennes;
- 4 932 975 pour la gestion ministérielle;
- 2 533 948 \$ pour les dépenses législatives (non discrétionnaires).

Les états financiers détaillés figurent à l'annexe B et à l'annexe C.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET LA CONSTITUTION CANADIENNE

Responsabilités constitutionnelles du gouverneur général – Au service du Canada

1. Le gouverneur général – Représenter notre souveraine

Notre système de gouvernement est une monarchie constitutionnelle. Le gouverneur général représente la reine Elizabeth II, souveraine et chef d'État du Canada, tandis que le premier ministre est le chef du gouvernement. Tous deux agissent dans le cadre du régime parlementaire canadien. Le Parlement se compose de trois éléments principaux : la reine (représentée par le gouverneur général), le Sénat et la Chambre des communes.

En vertu de la *Constitution canadienne* (1867) et des *Lettres patentes constituant la charge de gouverneur général du Canada de gouverneur général et commandant en chef du Canada* (1947), le gouverneur général du Canada est habilité à exercer les pouvoirs exécutifs et les responsabilités de la reine, sur les conseils des membres du Conseil privé, bien qu'en pratique, ce pouvoir revienne au premier ministre et au Cabinet.

Selon cette convention juridique et historique, le gouverneur général agit sur les conseils du gouvernement du Canada. Il a cependant le droit de conseiller, d'encourager et de faire des mises en garde. Impartial et apolitique, il donne des conseils précieux au premier ministre et au Cabinet.

2. Le gouverneur général et le Parlement – Assurer le fonctionnement de la démocratie parlementaire

Le premier des pouvoirs exécutifs que le gouverneur général est habilité à exercer est celui de **convoquer, de dissoudre et de proroger le Parlement** (interruption d'une session parlementaire sans dissolution du Parlement). Le pouvoir juridique de **nommer et de démettre un gouvernement** est étroitement lié au précédent.

Sur les conseils du premier ministre, la gouverneure générale a dissout la 39^e législature le 7 septembre 2008, et des élections générales ont eu lieu le 14 octobre 2008. Un gouvernement minoritaire a été élu (sans majorité absolue des sièges à la Chambre des communes), sous le premier ministre sortant, le très honorable Stephen Harper.

Quatre semaines après que la gouverneure générale a assermenté le nouveau Cabinet, et deux semaines après qu'elle a ouvert la 40^e législature en prononçant le discours du Trône le 19 novembre 2008, le premier ministre a rencontré la gouverneure générale pour lui demander de proroger le Parlement. La gouverneure générale a accepté la prorogation.

3. Le gouverneur général et le Conseil privé – Assurer la continuité de l'exécutif

Le gouverneur général est habilité à exercer un autre pouvoir exécutif important qui consiste à **s'assurer que le Canada a toujours un premier ministre**. Par exemple, si aucun parti n'obtient une majorité absolue après une élection, ou si le premier ministre décède au cours de son mandat, le gouverneur général doit choisir un successeur.

Aux élections générales de 2008, aucun parti n'a remporté la majorité des sièges à la Chambre des communes. Toutefois, le parti du premier ministre sortant a eu le plus grand nombre de députés, condition pour garder la confiance de la Chambre des communes. C'est pourquoi le 30 octobre 2008, **la gouverneure générale a présidé à l'assermentation du 27^e ministère** à l'approche de l'ouverture de la 40^e législature.

Sur la recommandation du premier ministre, la gouverneure générale a rendu, en 2008-2009, hommage à 15 personnes en leur conférant le titre à vie de **conseiller privé**. Ces récipiendaires sont des membres en poste et anciens du Cabinet, des députés et sénateurs actuels et anciens ainsi que des juges en chef en exercice et anciens de la Cour suprême et d'autres éminents Canadiens.

4. Le gouverneur général et la sanction royale – Du projet de loi à la loi

Ni la reine ni le gouverneur général ne participent au processus législatif du Canada, sauf pour signifier l'approbation par la reine d'un projet de loi adopté par la Chambre des communes et par le Sénat. On appelle cette dernière étape du processus législatif **l'octroi de la sanction royale** qui est nécessaire pour qu'un projet de loi devienne loi.

En 2008–2009, la gouverneure générale a octroyé la sanction royale à 26 projets de loi. Cette sanction royale est généralement accordée par proclamation écrite à Rideau Hall.

5. Le gouverneur général et les décrets en conseil – Administrer le Canada

Lorsqu'il exerce officiellement son pouvoir exécutif sur recommandation du premier ministre et du Cabinet, le gouverneur général se nomme « gouverneur en conseil ». C'est la raison pour laquelle on désigne par « **décrets en conseil** » les décisions sur des questions précises qui sont prises par le Cabinet et qui donnent une valeur juridique à l'élaboration et l'administration de règles gouvernementales. En principe, toute directive du Cabinet est un accord conclu en Conseil en l'absence du gouverneur général. Toutefois, par convention, le gouverneur général donne son approbation à chaque décision du Cabinet ou projet de loi adopté par le Parlement.

En 2008–2009, la gouverneure générale a approuvé 1 850 décrets en conseil portant sur un vaste éventail de questions d'intérêt public. Ces décrets peuvent se classer en deux grandes catégories : les règlements aux fins de l'administration du pays et les nominations sur l'autorité du premier ministre et du Cabinet.

6. Le gouverneur général à titre de commandant en chef – Rendre hommage au personnel militaire canadien, au Canada et à l'étranger

Dans le cadre de ses pouvoirs exécutifs, le gouverneur général agit à titre de **commandant en chef du Canada**. En cette qualité, il joue un rôle de premier plan dans la promotion du personnel militaire, au Canada et à l'étranger.

Cette reconnaissance peut prendre de nombreuses formes. Le gouverneur général visite les bases des Forces armées à travers le Canada et dans le monde pour participer à des cérémonies militaires et saluer les soldats à leur départ en service actif ou à leur retour. En outre, il encourage l'excellence et l'esprit de corps des Forces canadiennes en présentant les drapeaux et en remettant les distinctions honorifiques militaires, en inaugurant de nouvelles installations et en participant à des cérémonies commémoratives à l'occasion d'anniversaires spéciaux.

En tant que commandant en chef, le gouverneur général a pris part aux activités suivantes en 2008-2009 :

- dévoilement de la Croix de Victoria canadienne;
- accueil de deux cérémonies d'investiture de l'Ordre du mérite militaire et de deux cérémonies de remise de Décorations pour service méritoire et de la vaillance militaire;
- participation aux cérémonies de réouverture du Collège Militaire Royal à Saint-Jean-sur-Richelieu;
- inauguration du Centre commémoratif national Beechwood à Ottawa;
- inspection de la Garde de cérémonie à Rideau Hall pour marquer le début des services d'honneur comme la Relève de la garde;
- présidence de la cérémonie de transfert du commandement des Forces armées du général Rick Hillier au général Walter Natynczyk;
- inspection des troupes durant la cérémonie nationale du Jour du souvenir à Ottawa;
- réception, de concert avec le chef d'état-major de la Défense, du déjeuner de la Croix d'argent, à Rideau Hall;
- accueil des soldats à leur retour d'Afghanistan;
- présentation de messages de condoléances au nom des Canadiennes et des Canadiens aux familles de soldats morts dans l'exercice de leurs fonctions;
- participation aux cérémonies de rapatriement des dépouilles de soldats morts en Afghanistan et rencontre des familles des soldats;
- présence à la projection des films *Entre les lignes* et *Passchendaele* au Musée canadien de la guerre à Ottawa;
- remise de drapeaux au Royal 22^e Régiment dans la ville de Québec;
- remise de parchemins aux nouveaux officiers généraux et amiraux et rencontre des membres du Conseil des Forces armées.

Chacune de ces activités a aidé à sensibiliser davantage les Canadiennes et les Canadiens au rôle important que les Forces canadiennes jouent dans la défense des intérêts du Canada au pays et à l'étranger.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL ET L'ÉTAT CANADIEN

Responsabilités d'État du gouverneur général – Mettre en valeur le Canada sur les scènes nationale et internationale

1. Le gouverneur général – Représenter le Canada au pays et à l'étranger

Agissant au nom de la reine Elizabeth II, chef de l'État du Canada, le gouverneur général a quatre responsabilités d'État associées à la représentation du Canada au pays et à l'étranger. Pour s'en acquitter, le gouverneur général doit :

- accueillir et recevoir les chefs d'État étrangers;
- recevoir des lettres de créance ou de commission de chefs de mission étrangers qui sont accrédités au Canada;
- confirmer la nomination des chefs de mission canadiens affectés à l'étranger; et,
- représenter le Canada à l'étranger.

2. Le gouverneur général et les dirigeants étrangers – Des activités d'accueil au service du Canada

À la demande du gouvernement du Canada, le gouverneur général **accueille et reçoit les chefs d'État et d'autres dignitaires étrangers** qui viennent au Canada pour des visites d'État, des visites de courtoisie, des réunions ou des séances de travail.

Les visites d'État sont l'expression la plus élevée des relations diplomatiques entre deux pays. Le 26 mai 2008, la gouverneure générale a accueilli Son Excellence M. Viktor Iouchtchenko, président de l'Ukraine, et son épouse M^{me} Kateryna Iouchtchenko, à Rideau Hall, au début de leur visite d'État de trois jours au Canada. La visite d'État a permis d'intensifier les relations commerciales entre les deux pays et de discuter de l'avenir de l'Ukraine en ce qui concerne l'Organisation du traité de l'Atlantique nord et la coopération bilatérale en Afghanistan. Elle a également permis au Président Iouchtchenko de rencontrer des Canadiennes et des Canadiens d'origine ukrainienne à Ottawa, Toronto et Winnipeg qui, collectivement, forment l'une des plus grandes diasporas ukrainiennes à l'étranger.

Outre l'accueil des visites d'État, le gouverneur général reçoit et rencontre les chefs d'État et d'autres dignitaires étrangers à l'occasion de visites de courtoisie et de séances de travail. Ces réunions servent à améliorer les relations bilatérales et multilatérales du Canada et à faciliter l'échange d'information sur des enjeux importants pour notre pays. En 2008-2009, la gouverneure générale a rencontré les chefs d'État et dignitaires suivants :

- Son Excellence l'honorable Sir Anand Satyanand, gouverneur général de la Nouvelle-Zélande (1^{er} mai 2008);
- Son Excellence Mme Michelle Bachelet, présidente du Chili (10 juin 2008);
- Son Altesse Royale le Comte de Wessex (5 juin 2008);
- Son Excellence M. Nicolas Sarkozy, président de la République française et Son Excellence M. José Manuel Durão Barroso, président de la Commission européenne, pendant le Sommet Canada-Union européenne (17 octobre 2008);
- M. Alain Juppé, maire de Bordeaux et ancien premier ministre de la République française (13 novembre 2008);
- M. Albert Sachs, juge à la Cour constitutionnelle de l'Afrique du Sud (30 juin 2008);
- L'Honorable Barack H. Obama, président des États-Unis d'Amérique (19 février 2009); et,
- Son Excellence M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (24 mars 2009).

Le Sommet de la Francophonie en 2008 à Québec est un autre exemple de la manière dont l'accueil réservé par le gouverneur général aux dirigeants étrangers sert les intérêts du Canada partout dans le monde. Du 17 octobre au 19 octobre, la gouverneure générale a accueilli toutes les délégations officielles au Sommet, y compris les nombreux chefs d'État. Au cours du Sommet, Son Excellence a rencontré plusieurs membres de la Francophonie, notamment :

- Son Excellence M. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie;
- Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire;
- Sa Majesté Preah Bat Samdech Preah Boromneath Norodom Sihamoni, roi du Cambodge;
- Son Excellence M. René Préval, président de la République d'Haïti;
- Son Excellence M. Amadou Toumany Traoré Touré, président de la République du Mali;
- Son Excellence M. Abbés El Fassis, premier ministre du Royaume du Maroc;
- Son Excellence M. Abdoulaye Wade, président de la République du Sénégal; et,
- Son Excellence M. Mohammed Ghannouchi, premier ministre de la République tunisienne.

Les travaux des délégations ont débouché sur l'adoption de quatre résolutions concernant la défense de la langue française et des droits de l'enfant, la promotion du tourisme dans les pays francophones du Sud et l'amélioration des conditions d'existence des personnes déplacées dans les États francophones.

3. Le gouverneur général et les chefs de mission étrangers – Présenter le Canada au corps diplomatique

Comme représentant de la reine, le gouverneur général reçoit les **lettres de créance ou de commission des chefs de mission étrangers** accrédités au Canada. Une lettre de créance ou de commission est généralement envoyée par un chef d'État à un autre chef d'État, qui accorde officiellement une accréditation diplomatique à une personne désignée pour être son ambassadeur ou son ambassadrice dans le pays du chef d'État auquel la lettre est adressée.

À l'heure actuelle, plus de 120 chefs de mission étrangers sont accrédités au Canada. En 2008-2009, la gouverneure générale a reçu la lettre de créance ou de commission que lui ont présenté individuellement 48 chefs de mission étrangers aux douze réceptions organisées à Rideau Hall ou à la Citadelle. Elle a également été l'hôte d'une réception en l'honneur du corps diplomatique en janvier 2009.

4. Le gouverneur général et les chefs de mission canadiens – Présenter les diplomates canadiens au monde

Tout comme il reçoit les lettres de créance des chefs de mission étrangers accrédités au Canada, le **gouverneur général confirme la nomination des chefs de mission** qui représentent les intérêts diplomatiques du Canada à l'étranger. Cette nomination se fait par lettres de créance qui sont présentées au nom du gouverneur général. En 2008-2009, la gouverneure générale a approuvé la nomination de 43 chefs de mission canadiens. Elle a également organisé une réception pour les diplomates canadiens partant.

5. Visites d'État du gouverneur général dans les pays étrangers – Les atouts du Canada sur la scène internationale

À la demande du gouvernement du Canada et sur l'invitation d'un gouvernement ou d'une organisation hôte, le gouverneur général **représente le Canada à l'étranger dans les visites d'État, officielles et de travail**. Elle a effectué quatre visites de ce type en 2008-2009.

La responsabilité la plus importante du gouverneur général lors de ces visites est la promotion du Canada. En outre, il a pour mission de renforcer les relations déjà établies à l'étranger et d'enrichir les liens dans différents domaines de la vie canadienne. Le gouverneur général s'acquitte de ces fonctions à la demande du premier ministre, avec l'aide de ministères tels que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, la Défense nationale et l'Agence canadienne et de développement international. À cette fin, le gouverneur général est accompagné d'une délégation composée de personnes de chaque région au pays qui représentent divers groupes d'intérêts, réalisations et savoir-faire canadiens.

Du 24 novembre au 3 décembre 2008, la gouverneure générale a effectué des visites d'État en Hongrie, en République slovaque et en République tchèque et une courte visite en République de Slovénie. Ces visites ont mis en lumière la transition démocratique des quatre pays, les liens historiques et culturels noués entre le Canada et ces pays, l'expansion de leurs relations commerciales et leur participation conjointe aux missions de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord, et en particulier, aux activités de reconstruction en Afghanistan. L'activité de la gouverneure générale au cours de ces visites a pris diverses formes :

- entretiens avec les chefs d'État et les chefs de gouvernement et d'autres législateurs au cours de réunions privées; dîners officiels et visites de courtoisie dans chacune des quatre républiques;
- promotion des avantages de la collaboration économique à l'occasion de visites à des installations telles que l'usine d'assemblage de wagons de Bombardier à Dunakezski en Hongrie;
- présence à une réception avec des membres de la communauté canadienne en Hongrie;
- dévoilement d'une plaque commémorative en l'honneur des réfugiés hongrois au Canada après la Révolution de 1956 et dépôt d'une couronne à côté d'une plaque commémorant le décès de trois résidents de Bratislava, Slovaquie, après l'invasion de 1968 par les forces du *Pacte de Varsovie* sous la direction des Soviétiques;
- participation à des forums et à des débats avec des groupes de jeunes, des universitaires, des dirigeants communautaires et des organisations non gouvernementales locales sur des thèmes comme la mondialisation, la diversité culturelle, la place des jeunes dans la société et l'engagement civique en Hongrie, en Slovaquie et en République tchèque;
- visites à des institutions culturelles comme la Bibliothèque scientifique de l'État, à Banska Bystrica, en Slovaquie, pour l'inauguration de l'exposition *Images and Reflections* présentée par la Triangle Gallery de Calgary;
- tenue des forums *Point des arts* pour discuter de l'évolution récente de l'industrie cinématographique en Hongrie, en Slovaquie et au Canada.

Du 6 au 10 mai 2008, la gouverneure générale a effectué une visite officielle en France afin de commémorer trois grands événements historiques qui ont marqué les relations franco-canadiennes :

- la gouverneure générale a participé à une cérémonie organisée par la France pour commémorer l'Armistice, à Ouistreham, en Normandie et elle a rendu hommage à la mémoire des soldats canadiens enterrés au cimetière militaire canadien de Bénvy-Reviers, accompagnée par Son Excellence M. Nicolas Sarkozy, président de la République française;
- à l'invitation des maires de La Rochelle, de Rochefort et de Royan, la gouverneure générale a reçu *Le Grand Livre de Champlain* au nom du peuple canadien, au cours d'une cérémonie marquant le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec;

- à l'invitation de M. Alain Juppé, maire de Bordeaux, la gouverneure générale a participé à des cérémonies et à une table ronde pour commémorer le 10 mai l'abolition de l'esclavage.

La gouverneure générale s'est rendue en visite de travail dans son pays d'origine, la République d'Haïti, du 15 au 18 janvier 2009. Sa présence a démontré l'engagement du Canada en matière d'aide humanitaire au peuple haïtien dans les zones sinistrées des Cayes et d'Ennery, qui était aux prises avec une crise alimentaire, après avoir été confronté aux conséquences des dévastations causées par les ouragans et les tempêtes tropicales. Par ailleurs, la gouverneure générale a pu réexaminer les stratégies de développement conçues pour renforcer la démocratisation des institutions politiques et judiciaires haïtiennes. Haïti est le premier bénéficiaire de l'aide au développement à long terme du Canada dans les Amériques et le deuxième dans le monde.

Rendre le pouvoir aux femmes pour qu'elles puissent devenir des leaders efficaces était le thème du Colloque international sur le renforcement des capacités des femmes, le développement du leadership, la paix et la sécurité internationales organisé à Monrovia, au Liberia, les 7 et 8 mars 2009. La gouverneure générale y représentait le Canada à l'invitation de la présidente du Liberia, Son Excellence Ellen Johnson-Sirleaf. À la veille de la Journée internationale de la femme, la gouverneure générale a prononcé un discours sur la nécessité d'éduquer et de mobiliser les femmes pour lutter contre l'exclusion et l'oppression. À l'invitation de Mme Mary Robinson, ancienne présidente d'Irlande, la gouverneure générale a également assisté à une réunion du Council of Women World Leaders.

BRISER LES SOLITUDES

Engagement du gouverneur général auprès des Canadiennes et des Canadiens – Encourager le dialogue sur les sujets qui comptent

1. Le gouverneur général – Briser les solitudes

Dans son discours d'installation du 27 septembre 2005, Michaëlle Jean a promis qu'un objectif essentiel de son mandat en tant que 27^e gouverneur général du Canada serait de « briser les solitudes ». Cet objectif ne se limite pas à la relation entre les groupes linguistiques canadiens, mais il concerne les relations entre tous les groupes raciaux, culturels et sexuels. Pour faire reculer « le spectre des solitudes » au Canada et dans le monde, la gouverneure générale invite, avec son époux, les Canadiennes et les Canadiens à s'exprimer sur les sujets qui leur tiennent à cœur, et ce, de plusieurs manières :

- en recevant les citoyens à l'occasion d'événements et en exécutant un programme pour les visiteurs à ses deux résidences officielles;
- en effectuant de nombreuses visites à travers le Canada pour participer à un large éventail d'activités, de façon à aller à la rencontre de ses compatriotes au sein de leurs collectivités et à discuter avec eux de questions d'intérêt local, national ou international;
- en encourageant les Canadiennes et les Canadiens à bâtir une société compatissante et à œuvrer ensemble à la création de collectivités fortes et généreuses. Dans cette optique, Leurs Excellences parrainent des forums et d'autres initiatives destinés à mobiliser les jeunes, à habiliter les femmes et à faire comprendre que l'art a le pouvoir de changer les choses;
- en correspondant directement et régulièrement avec les citoyens et en leur communiquant des messages à l'occasion d'anniversaires et d'autres occasions spéciales;
- en utilisant des outils de communication comme Internet et des publications imprimées pour faire participer les Canadiennes et les Canadiens à la célébration du Canada et à l'édification de notre nation.

En se mettant à l'écoute de ses compatriotes et en les encourageant au dialogue, la gouverneure générale encourage la réflexion et l'empathie, cultive l'excellence et promeut l'identité nationale et l'unité canadienne. De cette façon, elle nous invite tous à instaurer un pacte de solidarité et à contribuer au renforcement du lien social entre les multiples cultures qui constituent aujourd'hui le Canada. La gouverneure générale nous appelle à être à l'écoute des réalités, et valide et soutient nos efforts.

2. Le gouverneur général et les résidences officielles – Des activités pour célébrer les réalisations canadiennes

Dans le cadre des activités qu'elle mène pour briser les solitudes, la gouverneure générale est appelée chaque année à être **l'hôte de réceptions dans ses résidences officielles**, c'est à dire Rideau Hall à Ottawa et la Citadelle à Québec. Ces réceptions ont trait non seulement aux responsabilités et rôles traditionnels, constitutionnels et protocolaires du gouverneur général et à l'exercice de ses tâches de chef d'État, mais également au Programme de distinctions honorifiques canadiennes.

Pour maintes raisons, 2008–2009 a été une année remarquable et mémorable. La gouverneure générale a rencontré les représentants de nombreuses organisations afin de célébrer avec eux des étapes ou des moments importants. En voici quelques exemples :

- le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, pour discuter de la planification des Jeux de 2010 à Vancouver;
- l'Association des infirmières et infirmiers du Canada, pour célébrer le centenaire de l'association, qui comprenait une présentation officielle de ses nouvelles armoiries;
- la Delta Kappa Gamma Society International, qui a admis Son Excellence parmi ses membres;
- le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), qui a tenu sa 16^e assemblée générale et symposium scientifique à Québec du 29 septembre au 4 octobre 2008; et,
- le Programme d'échanges juridiques Canada-Royaume-Uni, dont la réunion de septembre 2008 s'est tenue à Ottawa.

La gouverneure générale a également donné le coup d'envoi à la campagne annuelle du Souvenir-Coquelicot de la Légion royale canadienne et du Mois de la jonquille de la Société canadienne du Cancer, à Rideau Hall. La résidence officielle a également servi de décor où 2000 enfants et leurs familles ont été accueillis par Leurs Excellences et les bénévoles de Rideau Hall pour explorer ses lieux « hantés » à Halloween.

En 2008-2009, plus de 6 600 personnes ont assisté à 63 activités organisées à Rideau Hall et plus de 2 880 personnes, à 26 activités organisées à la Citadelle.

3. Le gouverneur général visite les Canadiens – Promouvoir notre identité nationale dans toutes les régions

Pour briser les solitudes, la gouverneure générale ne manque pas une occasion de **rendre visite à ses compatriotes de toutes les régions.**

Au cours de ces visites, Leurs Excellences participent à d'innombrables activités, qu'il s'agisse d'événements officiels importants comme les cérémonies de citoyenneté, les visites d'écoles, les présentations de projets locaux novateurs ou les tables rondes sur des questions touchant la jeunesse et les femmes, les arts ou d'autres problèmes sociaux d'importance vitale pour les collectivités qu'ils visitent. En 2008-2009, Leurs Excellences se sont rendues dans les villes suivantes au Canada :

- du 13 au 17 avril 2008, la gouverneure générale s'est rendue à **Inuvik** et à **Tuktoyaktuk** dans les **Territoires du Nord-Ouest**, où elle a rencontré des dirigeants, des aînés et des jeunes des communautés Gwich'in, Inuvialuit et Métis. Ces rencontres ont eu lieu dans le cadre d'activités telles qu'une visite du Western Arctic Regional Centre, une table ronde au Wellness Facility and Healing Camp des Gwich'in, une participation au Sommet national sur l'éducation des Inuits et une fête communautaire au cours de laquelle des spectacles culturels, des démonstrations de sports de l'Arctique et des articles d'artisanat local ont été présentés.
- En juin 2008, la gouverneure générale a visité Calgary, Banff et Edmonton. Sa tournée en **Alberta** a commencé par le lancement de la *Conférence canadienne du Gouverneur général sur le leadership 2008* au Glenbow Museum de Calgary. Elle s'est ensuite rendue, avec les délégués, à Banff pour participer à la conférence sur le thème *Leadership et communauté*. Sa tournée s'est terminée à Edmonton, où elle a reçu un doctorat honorifique de l'Université de l'Alberta.
- Le 21 juin 2008, la gouverneure générale a célébré la Journée nationale des Autochtones en participant, comme invitée d'honneur à la conférence *Regards sur les femmes autochtones : perspectives, force et réalités*, à **Wendake, Québec**.
- Au printemps, à l'été et à l'automne 2008, Leurs Excellences ont participé à plusieurs célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de la **ville de Québec**. D'autres parties du rapport annuel présentent un grand nombre de ces activités.
- Le 21 août 2008, Leurs Excellences ont assisté à la cérémonie d'ouverture du *Festival des films du monde* de **Montréal, Québec**.
- Le 22 septembre 2008, la gouverneure générale a prononcé le discours principal à l'occasion de l'ouverture de la *conférence scientifique annuelle du Conseil international pour l'exploration de la mer*, à **Halifax, Nouvelle-Écosse**.
- En octobre 2008, la gouverneure générale a remis le Prix pour l'entraide à 14 bénévoles canadiens et a présidé à l'ouverture officielle de l'École publique Michaëlle Jean à **Toronto, Ontario**.

4. Le gouverneur général et la promotion de l'engagement des jeunes – Être à l'écoute de l'avenir

Depuis le début de son mandat, la gouverneure générale a fait de la jeunesse une priorité. Elle a tenté de créer des forums où tous les citoyens pourraient se sentir à l'aise pour donner leur avis, mais elle a reconnu que les jeunes risquent plus facilement de se sentir mis à l'écart ou délaissés.

Son Excellence a conclu que si nous voulons que le rôle du gouverneur général ait un sens pour les jeunes, il était nécessaire de parler avec eux. C'est dans ce but qu'elle s'est efforcée de créer des espaces de discussion dans lesquels les jeunes se sentent les bienvenus et surtout, *entendus* – en organisant les **Dialogues jeunesse**.

- En janvier 2009, pour célébrer l'investiture du président des États-Unis, Barack Obama, Leurs Excellences ont reçu près de 220 jeunes désireux de bâtir un monde meilleur.
- Deux mois plus tard, la gouverneure générale a présidé des ateliers suivis d'un Dialogue jeunesse intitulé *Et nous alors? Remodeler la démocratie au féminin*. Le dialogue a marqué le lancement du Programme de mentorat *Expériences de l'organisme À voix égales*, en collaboration avec Condition féminine Canada.

En 2008-2009, des **forums sur les arts urbains** et des forums du **Point des arts** ont été organisés dans des collectivités, au Canada et en Europe. Ces projets ont permis à des jeunes Canadiens et étrangers de raconter des expériences passionnantes sur leur façon d'utiliser les arts pour améliorer la vie de leurs collectivités.

Les jeunes ont expliqué à la gouverneure générale qu'ils voulaient que les personnes de tous les âges comprennent la manière dont les jeunes utilisent les arts et la culture pour lutter contre le désespoir et l'indifférence et nourrir l'espoir et le changement social. Les jeunes veulent avoir plus d'occasions de se réunir entre eux et de rencontrer les dirigeants qui peuvent soutenir leurs initiatives.

Une autre activité destinée à la jeunesse concerne l'Ordre du Canada, qui reconnaît des Canadiennes et des Canadiens ayant illustré les valeurs du dévouement et du service et accompli des réalisations majeures au sein de leur collectivité et au Canada, et dont la détermination à donner va au-delà de l'intronisation dans l'Ordre; la gouverneure générale a trouvé un moyen de mobiliser leur générosité d'esprit en créant, en 2008, le **Programme de mentorat de l'Ordre du Canada**, qui a jumelé 25 jeunes Canadiens exceptionnels âgés de 18 à 25 ans avec des membres de l'Ordre du Canada.

Beaucoup de ces mentors savent à quel point il est important d'avoir un bon guide pour en avoir fait l'expérience dans leur jeunesse. Selon eux, le programme est une occasion de restituer à la société ce qu'ils ont reçu. Craig Kielburger, mentor de l'Ordre du Canada, a déclaré : « Le mentorat, c'est le fait d'inspirer la génération suivante à agir. Rendre la pareille à quelqu'un d'autre est la meilleure forme de remerciement qui soit. »

La vision de la gouverneure générale ne s'arrêtait pas aux 50 Canadiennes et Canadiens qui ont participé directement au programme de mentorat. En établissant une plateforme en ligne pour le programme et en encourageant les participants à bloguer et à prendre part aux forums, elle a permis à tous de profiter de l'apprentissage.

5. Le gouverneur général et l'autonomie des femmes – La sécurité et la parole

Pour la gouverneure générale du Canada, empêcher plus de la moitié de l'humanité d'accéder aux droits fondamentaux constitue l'un des plus grands scandales de notre temps, d'où sa volonté d'agir pour **briser le mur de l'indifférence** et **donner la parole aux femmes**.

Elle estime que vivre en sécurité chez soi, dans son quartier et dans sa collectivité, est l'un de ces droits fondamentaux que les femmes voient trop souvent bafoués, même dans nos sociétés dites progressistes. C'est la raison pour laquelle la violence contre les femmes est pour elle une priorité. Il s'agit aussi d'un engagement qui remonte à l'époque de sa vie où elle a accompagné des femmes et des enfants ayant subi plusieurs formes de violence et contribué à établir un réseau de refuges à leur intention.

En 2008-2009, à plusieurs occasions, la gouverneure générale a discuté avec d'autres femmes de ses espoirs et de ses préoccupations au sujet de l'avenir des femmes, et des moyens de leur donner du pouvoir. Nous décrivons ici deux activités principales :

- Pour célébrer la Journée internationale de la femme, la gouverneure générale a reçu 100 jeunes de toutes les régions du Canada et été l'hôte d'un Dialogue jeunesse intitulé *Et nous alors? Remodeler la démocratie au féminin*, organisé en coopération avec Condition féminine Canada et l'organisme à but non lucratif À voix égales. Les Canadiennes et les Canadiens de toutes les régions ont pu visionner la vidéo de l'activité du 3 mars 2008 sur le Web et participer un forum en ligne sur le thème « Que devrait-on faire pour encourager les jeunes femmes à s'impliquer davantage dans la vie démocratique? »
- En mars 2009, la gouverneure générale a représenté le Canada au *Colloque international sur le renforcement des capacités des femmes, le développement du leadership, la paix et la sécurité internationale*, qui s'est tenu à Monrovia, au Liberia. Le rapport annuel décrit plus en détail ce colloque dans le chapitre intitulé « Le gouverneur général et l'État canadien ».

6. Le gouverneur général et les arts – Le Point des arts

À chaque cérémonie destinée à honorer et à reconnaître les talents d'artistes canadiens, Rideau Hall organise, à l'initiative de Son Excellence Jean-Daniel Lafond, un forum public : *Le point des arts*. À ces forums, des lauréats, des artistes, des universitaires, des administrateurs et des membres du public se réunissent pour discuter et étudier les difficultés qui pèsent sur la culture au sein de la société. Avec les sites Web, les blogues, les diffusions sur le Web et les vidéos, les forums du *Point des arts* favorisent les échanges et fournissent un espace de réflexion sur le processus de création et la manière dont il est reçu par la société.

Treize forums du *Point des arts* ont eu lieu au Canada et à l'étranger en 2008-2009, sur les thèmes culturels et artistiques suivants :

- *Fait au Canada : L'art comme ressource essentiell.* Forum interdisciplinaire qui a eu lieu au Banff Centre, à Banff en Alberta, du 24 au 26 avril 2008;
- *Le corps en scène : nouvelles incarnations, nouveaux dialogues.* Discussion sur la manière dont on peut se servir du corps pour jouer la comédie, danser ou créer une image et dont le corps peut être mis en scène, le 2 mai 2008;
- *LES FRANCOPHONIES : un monde de mobilité et de connexions peut-il favoriser équitablement la circulation des idées et des créateurs?* Forum tenu à Bordeaux en France, au cours d'une visite officielle de Leurs Excellences en France, le 9 mai 2009;
- *Le français, terre d'accueil de la création : Comment un monde de mobilité et de connexions peut-il favoriser une circulation équitable des idées et des créateurs? Comment profiter de cet élan pour soutenir le développement local des espaces de création et favoriser le dialogue international?* Suite du forum du *Point des arts* du 9 mai 2008 organisé à la Citadelle, ville de Québec;
- *Vérité ou vraisemblance?* Forum sur la manière dont les médias représentent la société canadienne, le 13 juin 2008;
- *Architecture et société : conjuguer un développement durable et harmonieux?* Forum à la Carleton University Azrieli School of Architecture and Urbanism, le 15 octobre 2008;
- *Création cinématographique régionale France/Canada.* Forum organisé à La Rochelle en France, dans le cadre du parrainage de Son Excellence Jean-Daniel Lafond des Escales documentaires du festival international du documentaire de création, le 10 novembre 2008;
- *Les industries cinématographiques et culturelles du Canada et de la Hongrie.* Forum organisé au cours de la visite d'État de Leurs Excellences à Budapest, Hongrie, le 25 novembre 2008;
- *L'art politique.* Forum organisé au cours de la visite d'État de Leurs Excellences à Prague en République tchèque, le 2 décembre 2008;
- *Le désir de lire.* Forum organisé à la Bibliothèque publique d'Ottawa parallèlement à la remise des *Prix littéraires du Gouverneur général* de 2008, le 9 décembre 2008;

- *Comment l'art peut-il contribuer à la vitalité des communautés?* Forum organisé dans le cadre du festival *High Performance Rodeo Festival* à Calgary en Alberta, le 25 janvier 2009;
- *Comment la musique nous rassemble-t-elle?* Forum tenu parallèlement à la remise des *Prix du Gouverneur général pour les arts de la scène* à Toronto, Ontario, le 2 mars 2009;
- *Créer une atmosphère effervescente et rassembleuse autour des arts visuels et médiatiques.* Forum à Rideau Hall à l'occasion de la 10^e cérémonie annuelle de remise des *Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques* de 2009, le 24 mars 2009.

7. Le gouverneur général À l'écoute des citoyens – Un cyberspace de dialogue

En septembre 2006, Leurs Excellences ont lancé le site Web *À l'écoute des citoyens*. Le rapport annuel couvre la première année complète d'opération du site de dialogue et de discussion, un espace où l'on applique l'adage selon lequel la gouvernance consiste davantage à écouter qu'à parler.

Pendant l'année, dans ses déplacements au Canada et à l'étranger, la gouverneure générale a cherché à faire participer les gens, et en particulier les jeunes, à des discussions sur la démocratie, la société, les droits de la personne, bref, sur tous les sujets qui les intéressent.

Sur quels sujets ces discussions s'ouvrent-elles? Des événements qui se passent ici au Canada ou ailleurs dans le monde et ont un rapport direct avec le rôle du gouverneur général; par exemple, une nomination à l'Ordre du Canada, ou indirect, comme le décès d'un adolescent. Ces discussions peuvent être le prolongement d'échanges en direct amorcés par la gouverneure générale à Ottawa, à Edmonton ou à Dubrovnik. Le dénominateur commun est que ces thèmes et ces événements passionnent les participants.

8. Le gouverneur général et la correspondance – un outil de dialogue éprouvé et réel

Même si nous vivons à l'ère des médias électroniques, les messages d'**anniversaire et d'autres messages spéciaux** ainsi que la **correspondance par écrit** demeurent de bons moyens de briser les solitudes. D'après le volume des demandes, il est clair que de nombreux Canadiennes et Canadiens sont heureux de recevoir des vœux à leur anniversaire ou à d'autres anniversaires, et d'autres messages spéciaux du gouverneur général qui célèbrent certains grands moments de leur vie. En outre, la gouverneure générale communique par courriel avec ceux qui correspondent avec elle de cette façon.

En 2008-2009, la gouverneure générale a transmis 25 709 messages de vœux pour célébrer l'anniversaire de personnes ou d'organisations, transmettre un message de condoléances suite à un décès ou féliciter des Canadiennes et des Canadiens de leurs contributions exceptionnelles. La gouverneure générale a également envoyé 2 624 lettres à des personnes et à des organisations du Canada et de l'étranger pour répondre aux lettres ou aux courriels reçus, 1 739.

9. Le gouverneur général et les affaires publiques – Élargir la portée de l'action menée pour briser les solitudes

Enfin, pour briser les solitudes, la gouverneure générale a recours à la programmation des affaires publiques. Ces programmes lui permettent de communiquer son message en s'appuyant sur des activités spéciales, des sites et des blogues sur Internet ainsi que sur des publications imprimées, outils qui en élargissent la portée dans le pays et dans le monde.

Voici quelques exemples de la richesse et de la variété des programmes d'affaires publiques de la gouverneure générale en 2008–2009 :

- Le Bureau de presse de Rideau Hall a émis 134 communiqués et avis aux médias, et 48 messages de la gouverneure générale. Le Bureau de presse a reçu 150 demandes d'entrevue et des centaines d'appels de journalistes sur des thèmes liés aux responsabilités du gouverneur général.
- Les deux sites Web de la gouverneure générale, www.gg.ca et www.ecoutedescitoyens.gg.ca (qui est interactif) présentent des pages Web spéciales et personnalisées pour informer les lecteurs des cérémonies et des visites d'État auxquelles participe la gouverneure générale, les programmes pour la jeunesse et les forums du *Point des arts*.
- Des éléments ont été ajoutés aux sites Web dans le but de les rendre plus informatifs et plus plaisants et d'encourager les lecteurs à y revenir tout en approfondissant l'information sur les activités officielles de la gouverneure générale. On y trouve notamment un bulletin électronique sur abonnement et une intégration plus importante entre les deux sites.
- Le ministère de la Défense nationale fournit des services officiels de photographie et de vidéographie au gouverneur général. 11 500 photographies des activités officielles de la gouverneure générale ont été fournies. Il est possible de visionner les vidéos de certains événements sur www.gg.ca et sur www.ecoutedescitoyens.gg.ca.
- Les sept cérémonies de remise des Prix du Gouverneur général qui ont eu lieu ont été soutenues par des activités et des présentations spéciales sur www.gg.ca et sur www.ecoutedescitoyens.ca, et des vidéos.
- La Rogers Community Television a continué à diffuser toutes les cérémonies de l'Ordre du Canada et a en plus commencé à diffuser ces événements en direct sur Internet afin que les amis et membres de la famille des récipiendaires qui ne peuvent assister aux cérémonies puissent les voir.

- Pour rester en contact avec les membres de l'Ordre du Canada, la gouverneure générale passe surtout par le *Bulletin de l'Ordre du Canada*, dont trois numéros ont été publiés.
- Pour appuyer le lancement du Programme de mentorat de l'Ordre du Canada en juin 2008, la gouverneure générale s'est servie de plusieurs outils de communication pour promouvoir le programme et soutenir les participants. Par exemple, un communiqué de presse a été publié pour annoncer le lancement du programme; divers liens électroniques ont été créés entre les mentors et leurs « apprentis » : un site Web interne, des blogues et des témoignages sur www.ecoutedescitoyens.gg.ca, une section relative au mentorat sur www.gg.ca et www.ecoutedescitoyens.gg.ca; et enfin, deux clavardages se sont déroulés entre la gouverneure générale et les participants du programme de mentorat le 9 juillet 2008 et le 20 février 2009.
- Soixante-deux avis publics émis dans des brochures et des publications locales et touristiques ont servi à promouvoir les programmes de visites et d'information à Rideau Hall et à la Citadelle.
- Le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec a été mis en valeur dans toutes les promotions de la Citadelle et sur des pages Web spéciales. Des avis publics et des cyberprospectus ont également été produits pour attirer l'attention sur les expositions et les activités en rapport avec cet anniversaire.
- La gouverneure générale a publié des pages Web et des cyberprospectus pour promouvoir les 10 Dialogues Jeunesse et les forums sur les Arts urbains ainsi que les 13 forums du *Point des arts* organisés au Canada et à l'étranger.
- Un partenariat avec la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) a permis de promouvoir et de diffuser deux Dialogues jeunesse à Rideau Hall : *Les jeunes et la force de l'espoir*, qui a eu lieu le jour de l'investiture du président des États-Unis en 2009 et *Et nous alors? Remodeler la démocratie au féminin*, qui s'est tenu à l'occasion de la Journée internationale de la femme.
- Les publications sur les visites d'État de la gouverneure générale en Hongrie, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie comprennent les biographies des délégués, les allocutions prononcées aux dîners officiels et les bulletins électroniques. Elles ont été disponibles en anglais, en français, en hongrois, en tchèque, en slovaque et en slovène.
- Un nouveau support pour le compte rendu des visites officielles d'État a été créé. Il contient non seulement les discours et les blogues de la gouverneure générale, mais aussi ceux des délégués et des participants des visites à l'étranger. Cette publication renouvelée sert à mieux faire comprendre les avantages des visites d'État et à montrer leurs retombées sur les relations bilatérales du Canada avec d'autres pays.

PROGRAMMES PUBLICS

Activités publiques aux résidences officielles – Célébrer le Canada

1. Rideau Hall et la Citadelle – Nos lieux de rencontre nationaux

Rideau Hall est la résidence officielle et le lieu de travail de chaque gouverneur général depuis la naissance du Canada en 1867. Située dans un cadre pittoresque au 1, promenade Sussex à Ottawa, Rideau Hall est la plus grande résidence officielle de la Région de la capitale nationale.

La Citadelle surplombe le fleuve Saint-Laurent, au cœur de la ville de Québec. Ce splendide bâtiment patrimonial sert de deuxième résidence officielle à tous les gouverneurs généraux depuis 1872.

Rideau Hall et la Citadelle sont riches d'une longue tradition comme lieux de rassemblement. Au fil des années, les résidences sont devenues de plus en plus ouvertes et de plus en plus accessibles aux Canadiennes et aux Canadiens. Dans le même esprit, elles servent de décor à des activités publiques telles que des concerts, des visites et des portes ouvertes. Ces activités célèbrent l'histoire du Canada, renforcent les valeurs communes, explorent la collaboration interculturelle et présentent des artistes canadiens.

2. Concerts d'été du gouverneur général – Démontrer l'excellence artistique

En été 2008, la gouverneure générale a été l'hôte de nombreux concerts gratuits en plein air au domaine de Rideau Hall. Plus de 3 600 amoureux de la musique ont assisté à une série de concerts de fin de semaine mettant en vedette des talents canadiens. Ils ont pu apprécier le répertoire entraînant d'airs militaires de La Musique de la Garde de cérémonie, des pièces baroques italiennes apaisantes interprétées par le guitariste Andrew Mah et la violoniste Renée-Paule Gauthier, une fusion dynamique de rythmes de l'Orient et de l'Occident créée par un groupe entièrement féminin, l'OnnanoKo Drumming Ensemble.

3. Le compte à rebours des Jeux olympiques d'hiver 2010 – Objectif Médaille d'or

Plus de 180 écoliers et des sportifs qui participent ou ont participé aux Jeux olympiques se sont joints à Leurs Excellences le 12 février 2009 pour le compte à rebours d'un an des Jeux olympiques d'hiver 2010 à Vancouver en Colombie-Britannique. Le domaine de Rideau Hall est devenu le théâtre d'activités hivernales en présence des mascottes officielles des Jeux d'hiver, Sumi, Quatchi et Miga. Les enfants et les médaillés olympiques canadiens Elizabeth Manley, Gaétan Boucher et Nancy Greene Raine, le médaillé paralympique canadien Todd Nicholson et l'espoir olympique des Jeux d'hiver de 2010, Véronique Fortin, ont observé la gouverneure générale dévoiler le prototype de la flamme olympique de 2010.

4. Porte ouverte à la Citadelle – Braquer les projecteurs sur un joyau national

Le 28 juin 2008, plus de 1 000 personnes ont participé à une journée portes ouvertes à la Citadelle dans le cadre des célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec. Elles ont pu rencontrer Leurs Excellences, visiter la résidence officielle et admirer la vue sur le Saint-Laurent et le quartier historique de la ville. Les visiteurs ont pu également voir les expositions historiques spéciales sur la ville et ses fondateurs et écouter des airs animés de musique militaire et folklorique. En outre, il a été possible de se rendre aux kiosques des Forces canadiennes pour envoyer des messages à nos soldats à l'étranger.

5. Le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec – Célébrer nos racines

De mai à septembre 2008, Leurs Excellences ont parrainé une série d'expositions artistiques, d'activités culturelles, de conférences et de discussions, en partenariat avec des groupes du Canada et de la Francophonie, pour célébrer le 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, notamment :

- l'inauguration de la Redoute du Cap-aux-Diamants, l'un des rares vestiges des premières fortifications de Québec;
- l'exposition du *Grand Livre de Champlain*, œuvre magistrale que Leurs Excellences ont reçue, au nom du peuple canadien, à leur visite officielle en France, en mai 2008;
- un salut officiel, marqué par une salve de coups de canon, de sept navires canadiens et étrangers qui ont défilé devant la Citadelle;
- un dialogue avec des jeunes de plus de 30 pays sur la manière dont la jeunesse peut relever les défis mondiaux actuels;
- un accueil officiel des participants aux discussions de *Cap sur les ports francophones* et aux prestations artistiques sur la culture et la Francophonie;
- un forum du *Point des Arts*, pour saluer l'initiative *Cap sur les ports francophones*;
- un café philosophique et une conférence sur la Francophonie et l'avenir de la langue française, ainsi qu'une conférence historique sur *L'énigme de Champlain*.

6. Programmes pour les visiteurs des résidences – Apprécier notre histoire contemporaine

Rideau Hall et la Citadelle narrent l'histoire du Canada depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. En 2008-2009, plus de 148 000 personnes ont visité ces deux lieux qui font partie de notre patrimoine artistique et culturel national. Les résidences officielles proposent des visites gratuites des bâtiments, des jardins et des collections, et des activités familiales ouvertes à tous.

À Rideau Hall, le public peut visiter les salles de cérémonie où l'on rend hommage aux Canadiennes et aux Canadiens et où l'on accueille les dignitaires. Rideau Hall abrite également une somptueuse collection d'œuvres et de meubles de la Couronne et de pièces prêtées par divers musées canadiens et galeries d'art, une galerie unique de portraits des anciens gouverneurs généraux, certains des vitraux les plus admirables du Canada et de stimulantes expositions temporaires.

Conçu sur le modèle des grands domaines d'Angleterre, le domaine de Rideau Hall est embelli toute l'année par 10 000 arbres. En été, les visiteurs peuvent s'asseoir sur l'herbe et apporter leur pique-nique, jouer à une chasse au trésor, et en hiver, ils peuvent patiner à l'extérieur.

À la Citadelle, le public peut visiter les salles publiques et l'architecture de la résidence et les splendides collections de meubles et objets d'art de différentes époques et styles. À quelques pas de la Citadelle se dresse la Redoute du Cap-aux-Diamants, l'un des plus anciens bâtiments militaires au Canada. On y trouve trois chambres fortes, des expositions interactives, des illustrations historiques et des présentations audio. Toutes ces attractions rappellent l'histoire de ce remarquable ouvrage de défense et l'histoire passée et présente de la charge publique la plus ancienne du Canada : celle du gouverneur général.

RENDRE HOMMAGE AUX CANADIENNES ET CANADIENS ET RECONNAÎTRE L'EXCELLENCE

Le régime canadien de distinctions honorifiques – Pour la vaillance, la bravoure, l'excellence et le service

1. La Chancellerie des distinctions honorifiques – Témoigner une reconnaissance digne et significative

Chaque année, le gouverneur général remet des distinctions honorifiques nationales pour reconnaître des réalisations exceptionnelles, des actes de bravoure et un service remarquable envers le Canada ou l'humanité tout entière. Ensemble, les ordres, décorations et médailles forment le régime canadien de distinctions honorifiques.

Mandatée pour aider le gouverneur général dans l'administration de ce régime de distinctions honorifiques, la Chancellerie des distinctions honorifiques qui fait partie du Bureau du secrétaire du gouverneur général, administre les actuelles distinctions honorifiques canadiennes et surveille le processus de création de nouvelles distinctions honorifiques.

Les cérémonies de remise d'insignes ont lieu régulièrement au Rideau Hall et à la Citadelle, et parfois dans d'autres lieux au Canada.

2. Distinctions honorifiques canadiennes en 2008-2009 – Faits saillants d'une année d'excellence

La gouverneure générale a été l'hôte de trois cérémonies d'investiture de l'Ordre du Canada, deux pour l'Ordre du mérite militaire, deux cérémonies de décorations pour service méritoire et de vaillance militaire, une cérémonie d'investiture pour bravoure et une pour l'Ordre du mérite des corps policiers. Ces cérémonies ont permis de rendre hommage à 396 récipients de récompenses nationales en compagnie de 1 623 invités de toutes les régions du Canada.

La gouverneure générale a aussi présidé deux cérémonies de remise du Prix du Gouverneur général pour l'entraide en reconnaissance de l'engagement de 44 bénévoles exceptionnels à l'égard de leur collectivité.

3. Nouvelles médailles – la Croix de Victoria canadienne et la Médaille du sacrifice

Le 16 mai 2008, la gouverneure générale a dévoilé la Croix de Victoria canadienne à Rideau Hall en présence de plusieurs distingués invités.

La Croix de Victoria a été instaurée afin de reconnaître les membres des Forces canadiennes pour des actes de bravoure ou d'abnégation insignes, ou un dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi.

La nouvelle Croix Victoria canadienne a le même aspect et fait l'objet des mêmes critères d'attribution que la Croix de Victoria britannique. La croix originale a été instaurée par la Reine Victoria en 1856 et a été décernée, jusqu'en 1945, à des Canadiens qui ont combattu. La Chancellerie des distinctions honorifiques a travaillé à la production de la Croix de Victoria canadienne en partenariat avec le ministère de la Défense nationale, Ressources naturelles Canada, la Monnaie royale canadienne, Anciens Combattants Canada, le ministère du Patrimoine canadien, ainsi qu'avec le ministère de la Défense du Royaume-Uni.

Le 29 août 2008, la gouverneure générale a annoncé que Sa Majesté la reine Elizabeth II a approuvé la création de la Médaille du sacrifice. La Médaille du sacrifice sera décernée à des militaires, des membres des forces alliées ou des Canadiens civils sous l'autorité des Forces canadiennes, blessés ou décédés suite à des actes hostiles. La médaille sera décernée rétroactivement au 7 octobre 2001.

4. L'Autorité héraldique du Canada : servir les Canadiens

La Chancellerie des distinctions honorifiques est aussi responsable de l'Autorité héraldique du Canada dont le gouverneur général est le chef. L'Autorité crée et officialise des armoiries, drapeaux et insignes pour les citoyens et organismes canadiens, ainsi que pour les unités des Forces canadiennes.

L'objectif principal de l'Autorité est de rendre l'héraldique accessible à tous les Canadiens. L'Autorité favorise en outre de bonnes pratiques au Canada en ce qui concerne l'héraldique en appliquant les plus hautes normes de cet art ainsi qu'en élaborant des méthodes de recherche et d'enregistrement conformes aux normes d'excellence internationales.

À cette fin, l'Autorité héraldique du Canada a lancé un registre en ligne des armoiries, drapeaux et insignes en 2005.

Le Registre en ligne contiendra ultimement l'information de base et les illustrations de tous les emblèmes consignés dans les cinq volumes du *Registre public des armoiries, drapeaux et insignes du Canada*. En 2008-2009, les 538 pages du volume IV, ainsi que les 100 premières pages des volumes III et V ont été ajoutées au Registre en ligne. Le registre sera mis à jour plusieurs fois par année, peu de temps après la publication dans la *Gazette du Canada* des nouvelles concessions, enregistrements, approbations et confirmations.

SERVICES INTERNES

Il y a une claire division des tâches au sein du Bureau du secrétaire du gouverneur général : certains membres du personnel servent la gouverneure générale et le public, d'autres constitue le « pivot administratif » de l'organisation. Bien que les membres de ce dernier groupe soient moins visibles, ils sont tout aussi essentiels au succès du Bureau. Ces fonctions de « cheville ouvrière », appelées des services ministériels, sont essentielles à la santé du BSGG.

Grâce à une gestion serrée, à des pratiques de travail efficaces et à un personnel qualifié et dévoué, une organisation peut bien fonctionner et accomplir sa mission. Comme le présent rapport l'indique, le BSGG est bien géré, c'est une organisation productive avec un personnel très compétent qui atteint systématiquement ses objectifs et aide la gouverneure générale du Canada à accomplir son mandat.

Dans le cadre du Plan stratégique 2008-2011 et du Plan des ressources humaines 2008-2011, le BSGG a déterminé deux priorités stratégiques :

- améliorer les pratiques et la gestion stratégique dans les domaines du risque, du rendement et de l'information;
- reconnaître et récompenser les employés.

Ces deux priorités stratégiques sont décrites en détail dans l'annexe E.

La liste suivante présente les principales questions liées à de meilleures pratiques de gestion et à la gestion stratégique :

- la planification stratégique;
- la planification intégrée des opérations;
- le renforcement des contrôles internes;
- l'établissement et la surveillance des budgets;
- une meilleure communication de rapports ainsi que des renseignements financiers mensuels pour appuyer la prise de décisions;
- le processus et les outils de gouvernance pour appuyer les décisions de financement;
- l'élaboration d'un cadre de gestion du risque et de mesure du rendement;
- l'élaboration d'un cadre de conservation et d'élimination des archives du BSGG;
- l'amélioration des processus et des politiques en matière de sécurité des technologies de l'information.

Le BSCC a défini trois questions clés pour reconnaître et récompenser les employés :

- le renouvellement de la main-d'œuvre;
- l'adoption d'une stratégie en matière de gestion du rendement et d'apprentissage;
- l'élaboration ou la révision des programmes de « bien-être » des ressources humaines.

Récemment, à l'instar de nombreuses organisations, le Bureau du secrétaire du gouverneur général a dû faire plus avec moins. Les ressources financières et humaines sont plus limitées que dans le passé, même si la charge de travail a augmenté. En dépit de ces limitations, nous avons réussi à mener à bien de nombreuses initiatives liées aux objectifs stratégiques de 2008-2009. Un certain nombre de ces initiatives – telles que l'élaboration d'une infrastructure Intranet, de l'intranet, d'une stratégie de gestion du rendement et d'un cadre de gestion du risque – nous ont donné les outils pour obtenir de meilleurs résultats avec moins de ressources.

Nous sommes satisfaits de ce que nous avons pu accomplir avec les ressources dont nous disposons, mais nous ne voulons pas nous arrêter là. Nous sommes, au contraire, convaincus que nous pouvons accomplir encore davantage au cours des exercices financiers à venir. La barre a été haussée et nous avons relevé le défi.

ANNEXE A

APPUI DE LA PART D'AUTRES MINISTÈRES

Outre l'appui du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG), six autres ministères et organismes fédéraux sont mandatés à appuyer les activités de la gouverneure générale, à savoir :

- la **Défense nationale (MDN)** offre un appui logistique et des services de transport au gouverneur général dans l'exercice de ses tâches de chef d'État (appui similaire à celui offert au premier ministre);
- la **Gendarmerie royale du Canada (GRC)** fournit au gouverneur général et à son conjoint des services de sécurité et de protection personnelle au pays et à l'étranger (comme pour le premier ministre);
- la **Commission de la capitale nationale (CCN)** est responsable des projets de préservation, d'entretien, de construction et d'immobilisations pour toutes les résidences officielles situées dans la région de la capitale nationale, y compris Rideau Hall;
- **Affaires étrangères et Commerce international Canada (MAECI)** conseille le gouverneur général sur les questions de politique étrangère et défraye les dépenses associées aux visites officielles de dignitaires étrangers ainsi que celles qui découlent du programme international du gouverneur général ou de ses activités menées à la demande du premier ministre;
- **Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)** fournit au BSGG un soutien pour la Citadelle de Québec et les installations de la Chancellerie des distinctions honorifiques canadiennes, de même que certains services du Receveur général;
- le BSGG travaille également en étroite collaboration avec d'autres ministères tels que celui du **Patrimoine canadien (PC)**, ministère responsable des activités comme les visites royales, les funérailles nationales, les services commémoratifs nationaux et les célébrations d'anniversaires spéciaux.

Ces ministères et organismes fournissent ce soutien au gouverneur général dans le cadre de leurs responsabilités législatives et assument ces responsabilités à même leurs crédits parlementaires. En 2008-2009, le soutien fourni par ces six ministères et organismes s'est élevé à 22 millions de dollars (voir le tableau 2). Ces fonds sont demandés et dépensés directement par les autres ministères ou organismes gouvernementaux et ne sont pas transférés au budget du BSGG.

Tableau 2 – Appui d'autres ministères fédéraux *

MDN ¹	GRC	CCN ²	MAECI	TPSGC	PC
7,4 \$	4,3 \$	6,8 \$	1,9 \$	1,6 \$	0 \$

* *Tous les chiffres sont en millions de dollars*

1. Les coûts auxquels le MDN contribue principalement sont ceux associés aux aéronefs et au personnel, des coûts qui augmentent d'ailleurs régulièrement au fil des ans.
2. Les coûts assumés par la CCN pour appuyer le BSGG comprennent ceux de trois grands projets d'immobilisation pour rénover la clôture de périmètre (500 000 \$), les serres (500 000 \$) et le Centre d'accueil des visiteurs au 11, Rideau Gate (500 000 \$).

Les états financiers du BSGG pour l'exercice 2008-2009 (annexe C) reflètent certains services qui ont été fournis gratuitement par d'autres ministères (p. ex., hébergement, services juridiques, contribution de l'employeur aux régimes d'assurance pour les soins de santé et les soins dentaires).

Annexe B

Dépenses 2008-2009

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Activités de programme par sous-activité

2008-2009
Dépenses réelles
(en dollars)

Dépenses non législatives

Programmes relatifs aux rôles constitutionnels et des tâches de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques

Salaires	6 895 797
Cérémonial d'État	25 200
Activités de transition	-
Planification et mise en œuvre de programmes	1 380 228
Communications et information publique	287 654
Services aux visiteurs	626 340
Appui aux anciens gouverneurs généraux	549 690
Total partiel	9 764 910

Programme des distinctions honorifiques

Salaires	2 177 463
Programme des événements - Distinctions honorifiques	323 675
Ordres canadiens, décorations, médailles et prix	377 737
Programme de l'Autorité héraldique du Canada	56 490
Soutien au programme des distinctions honorifiques canadiennes	51 256
Total partiel	2 986 621

Gestion ministérielle

Salaires	3 419 728
Planification ministérielle et gestion financière	33 875
Gestion des ressources humaines	162 522
Gestion de la technologie et de l'information	871 520
Gestion des installations, du matériel et du transport	445 330
Total partiel	4 932 975

Dépenses budgétaires statutaires

Salaire de la gouverneure générale	123 900
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	437 856
Contribution de l'employeur au régime d'avantages sociaux	1 972 192
Dépenses des produits de la vente des biens de la couronne	-
Total partiel	2 533 948

Dépenses totales en regard des crédits affectés 20 218 454

Niveau de référence 20 512 005
Surplus 293 551

ANNEXE C
ÉTATS FINANCIERS DU
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2009

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG). La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public.

La direction a préparé ces états financiers selon les meilleures estimations possibles fondées sur le jugement et l'expérience et est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ceux-ci. Compte tenu de ses obligations en matière de comptabilité et de rapports, la direction a préparé et tient à jour des livres et journaux comptables où sont consignées toutes les opérations financières du BSGG. Les données financières qui sont présentées aux *Comptes publics du Canada* sont conformes au contenu des présents états financiers.

La direction établit et tient un système de gestion financière et des mécanismes de contrôle interne pour donner une assurance raisonnable que les données financières sont fiables, que les éléments d'actif sont protégés et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement ainsi qu'aux autorisations parlementaires, et qu'elles sont dûment inscrites de manière à tenir une comptabilité serrée des fonds publics. La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans les états financiers en sélectionnant des employés compétents et en veillant à leur formation et à leur perfectionnement, en organisant les tâches de manière à assurer une séparation des responsabilités et en mettant en place des programmes de communication efficaces pour que les directives, politiques, normes et pouvoirs des gestionnaires soient bien compris au BSGG.

Les états financiers du BSGG n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Sheila-Marie Cook
La secrétaire de la gouverneure générale
et chancelière d'armes

Dorothy M. Grandmaitre
La directrice générale des
Services ministériels par intérim

Ottawa, Canada
Le 12 juin 2009

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État des activités (*non vérifié*)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	2009	2008
Charges (note 4)		
Programmes constitutionnel, d'État, cérémonial et public	23 720 245	23 254 107
Programme de distinctions honorifiques canadiennes	6 246 048	5 807 482
Total des charges	29 966 293	29 061 589
Produits (note 5)		
Programmes constitutionnel, d'État, cérémonial et public	73 183	120 387
Programme de distinctions honorifiques canadiennes	22 620	53 806
Total des produits	95 803	174 193
Coût net des activités	29 870 490	28 887 396

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

État de la situation financière (non vérifié)

Au 31 mars

(en dollars)

	2009	2008
ACTIFS		
Actif financier		
Débiteurs et avances (note 6)	52 130	112 817
Stocks - boutique de souvenirs	68 552	61 891
Total de l'actif financier	120 682	174 708
Actif non financier		
Médailles et cadeaux officiels	412 826	520 909
Immobilisations (note 7)	159 758	267 684
Total de l'actif non financier	572 584	788 593
TOTAL DES ACTIFS	693 266	963 301
PASSIFS		
Créditeurs et frais courus	1 561 258	1 481 875
Congés payés et congés compensatoires	474 763	455 672
Produits reportés (note 8)	4 430	24 450
Indemnités de départ (note 9)	2 358 695	2 248 192
TOTAL DES PASSIFS	4 399 146	4 210 189
Avoir du Canada	(3 705 880)	(3 246 888)
TOTAL	693 266	963 301

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général
État des flux de trésorerie (non vérifié)

Pour l'exercice terminé le 31 mars
(en dollars)

	2009	2008
Activités de fonctionnement		
Coût net des activités	29 870 490	28 887 396
Postes sans incidence sur l'encaisse		
Services fournis sans frais (Note 10)	(9 408 897)	(9 390 454)
Amortissement des immobilisations	(157 605)	(302 387)
Écarts dans l'état de la situation financière		
Diminution (augmentation) du passif	(188 957)	(8 842)
Augmentation (diminution) des débiteurs et des avances	(54 026)	(168 959)
Augmentation (diminution) - médailles et cadeaux officiels	(108 083)	11 274
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	<u>19 952 922</u>	<u>19 028 028</u>
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (Note 7)	49 679	18 070
Besoins de trésorerie pour les activités d'immobilisation	<u>49 679</u>	<u>18 070</u>
Activités de financement		
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u>(20 002 601)</u>	<u>(19 046 098)</u>

Les notes qui accompagnent les présents états financiers en constituent une partie intégrante.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

1. Autorisations et objectifs

Le décret du Conseil privé 1952-1903 du 31 mars 1952 a désigné le Bureau du secrétaire du gouverneur général comme ministère aux termes de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les principaux objectifs du BSGG consistent à faire en sorte que le gouverneur général, représentant de la Couronne au Canada, soit en mesure d'exercer ses rôles constitutionnels et traditionnels, y compris reconnaître l'excellence. Le Bureau assume également les dépenses relatives aux rentes et aux activités des anciens gouverneurs généraux. À ces fins, les activités du BSGG sont réparties en deux secteurs :

(a) Les programmes relatifs aux rôles constitutionnels et aux tâches de chef d'État, aux cérémonies et aux activités publiques – Ces programmes permettent d'appuyer le gouverneur général en ce qui a trait à la planification et à l'exécution du programme, aux communications, à l'accès des citoyens et aux services aux visiteurs, et de soutenir les activités d'anciens gouverneurs généraux; et

(b) Le programme des distinctions honorifiques – Ce programme comprend l'administration des ordres, décorations, médailles et récompenses décernés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

(a) Crédits parlementaires – Le BSGG est financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Ainsi, le BSGG présente un état des résultats pour l'exercice déterminés à partir du financement du gouvernement qui est différent de celui qui serait présenté selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les crédits parlementaires sont fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Il est donc possible que les postes consignés à l'état des résultats d'un exercice ne soient pas les mêmes que ceux qui sont financés au moyen de crédits parlementaires. La note 3 fournit un rapprochement de haut niveau entre les deux modes de rapports financiers.

(b) Encaisse nette fournie par le gouvernement – Le Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada, est le cadre de fonctionnement du BSGG. Toutes les rentrées de fonds effectuées par le BSGG y sont déposées et toutes les sorties de fonds y sont imputées. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles effectuées par le BSGG.

(c) La variation de la position nette dans le Trésor est l'écart entre l'encaisse nette fournie par le gouvernement et les crédits parlementaires utilisés dans l'année, à l'exclusion du montant de revenus non disponibles enregistrés par le BSGG. Cet écart est dû à la période de temps qui s'écoule entre le moment où une opération affecte des crédits et le moment où elle est comptabilisée au Trésor.

(d) Produits – Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus.

- Les fonds reçus d'entités externes pour des fins spécifiques sont immédiatement divulgués comme produits reportés. Ils sont comptabilisés comme produits au moment où les dépenses connexes sont engagées.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

- (e) Charges – Le BSGG passe les dépenses en charges selon la méthode de la comptabilité d'exercice :
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux charges à mesure que les employés les acquièrent selon leurs modalités d'emploi respectives.
 - Les services fournis gratuitement par d'autres ministères gouvernementaux et sociétés de la Couronne pour les locaux, les contributions de l'employeur aux régimes d'assurance-maladie et dentaires ainsi que les services juridiques sont comptabilisés comme des charges de fonctionnement au coût estimatif.
- (f) Avantages sociaux futurs :
- Régimes de pension : les employés admissibles contribuent au régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du BSGG au régime de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées et représentent l'obligation entière du ministère à l'égard de ce régime. En vertu de la loi, le BSGG n'est pas tenu de verser des cotisations pour les insuffisances actuarielles.
 - Indemnités de départ : en vertu de leurs conventions collectives ou conditions d'emploi, les employés ont droit à une indemnité de départ dont le montant correspond aux années de service. L'obligation à cet égard correspond au résultat de calculs actuariels effectués pour l'ensemble du gouvernement.
- (g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser, avec provision pour créances douteuses.
- (h) Les stocks de la boutique de souvenirs sont évalués soit au coût, soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.
- (i) Les médailles et cadeaux officiels – Les médailles de l'insigne de l'Ordre du Canada et des autres distinctions, conservées en vue d'une distribution future, sont consignées à leur coût original.
- (j) Les immobilisations – Toutes les immobilisations ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique ou les collections de musées.

Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit :

Catégorie	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	7 ans
Véhicules	5 ans
Autres équipements	10 ans

- (k) Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux – Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Gouverneur général* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, des rentes imposables sont versées (i) aux anciens gouverneurs généraux et (ii) à leurs conjoints survivants. Ces rentes sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation et consignées dans la période où leur paiement est exigible.

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

- (l) Incertitude de l'évaluation – La préparation des états financiers selon les conventions comptables du Conseil du Trésor, qui sont conformes aux principes comptables de la fonction publique généralement reconnus au Canada, oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les montants relatifs aux indemnités de départ des employés et à la durée de vie utile des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations. Il pourrait y avoir un écart sensible entre les résultats réels et les résultats estimés. La direction examine périodiquement ses estimations et, le cas échéant, les ajustements sont consignés dans les états financiers de l'exercice au cours duquel les montants réels sont connus.

3. Crédits parlementaires

La majorité des fonds du BSGG proviennent de crédits parlementaires. Les postes figurant dans l'état des activités et l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires accordés précédemment ou au cours de l'exercice ou qui le seront ultérieurement. C'est pourquoi les résultats annuels nets des activités du BSGG financées au moyen de crédits parlementaires diffèrent des résultats obtenus d'une comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes complémentaires aux états financiers (non vérifiés)

a) Rapprochement entre le coût net des activités et les crédits utilisés	2009	2008
	(en dollars)	
Coût net des activités	29 870 489	28 887 396
Rajustements		
Postes avec incidence sur les résultats nets et sans incidence sur les crédits		
Plus (moins) Services fournis gratuitement (Note 10)	(9 408 897)	(9 390 454)
Médailles et cadeaux officiels distribués	(222 365)	(242 726)
Amortissement des immobilisations	(157 605)	(302 387)
Indemnités de départ	(110 502)	50 754
Stocks utilisés	(52 127)	(66 207)
Vacances et congés compensatoires	(19 090)	104 337
Produits non disponibles pour les dépenses	95 803	174 711
	<u>(9 874 783)</u>	<u>(9 671 972)</u>
Postes sans incidence sur les résultats nets et avec incidence sur les crédits		
Plus (moins) Achat de médailles et de cadeaux officiels	122 478	211 666
Achat de marchandises pour boutique de souvenirs	50 591	55 039
Achat d'immobilisations	49 679	18 070
Autres	-	(10 000)
	<u>222 748</u>	<u>274 775</u>
Crédits parlementaires utilisés	<u>20 218 454</u>	<u>19 490 199</u>
b) Crédits parlementaires consentis et utilisés	2009	2008
	(en dollars)	
Vote 1 - Dépenses de programme	17 978 057	17 537 549
Montants législatifs	<u>2 534 103</u>	<u>2 501 139</u>
Total des crédits consentis	<u>20 512 160</u>	<u>20 038 688</u>
Moins		
Crédits non utilisés : dépenses de programme	(293 551)	(548 347)
Crédits non utilisés : montants législatifs	(142)	-
Disponible pour des années subséquentes	(13)	(142)
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>20 218 454</u>	<u>19 490 199</u>
c) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement et des crédits de l'exercice en cours utilisés	2009	2008
	(en dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement	20 002 601	19 046 098
Produits non disponibles pour les dépenses	95 803	174 711
Variation de la situation nette du Trésor		
Variation des débiteurs et des avances	60 687	153 159
Variation des créditeurs et charges à payer	79 383	163 933
Variation des produits reportés	(20 020)	-
Autres	-	(47 702)
	<u>120 050</u>	<u>269 390</u>
Crédits de l'exercice en cours utilisés	<u>20 218 454</u>	<u>19 490 199</u>

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

4. Charges

Résumé des charges pour l'exercice terminé le 31 mars

	2009	2008
	(en dollars)	
Charges		
Salaires et avantages sociaux	16 178 774	14 826 449
Installations fournies par Travaux publics et la CCN	8 441 408	8 577 182
Matériels et fournitures	1 199 320	1 375 993
Services professionnels	870 767	739 942
Autres services spéciaux	855 377	793 589
Déplacements	663 741	769 194
Rentes versées aux anciens gouverneurs généraux	437 856	429 346
Télécommunications	388 595	396 481
Services d'information	291 946	452 448
Réparations et entretien	194 607	164 901
Locations	163 838	124 560
Amortissement des immobilisations	157 605	302 387
Affranchissement, transport et camionnage	112 122	103 088
Divers	10 337	6 029
Total	29 966 293	29 061 589

5. Produits

Résumé des produits pour l'exercice terminé le 31 mars

	2009	2008
	(en dollars)	
Boutique de souvenirs	73 170	102 373
Frais perçus d'utilisateurs des services de l'Héraldique	22 620	23 916
Autres	13	47 904
Total	95 803	174 193

6. Débiteurs et avances

Le tableau suivant montre les détails des débiteurs et des avances :

	2009	2008
	(en dollars)	
Montants à percevoir auprès d'autres ministères et organismes fédéraux	41 906	102 817
Avances aux employés	10 000	10 000
Entités externes	224	-
Total	52 130	112 817

Bureau du secrétaire du gouverneur général
Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

7. Immobilisations

(en dollars)

Coût (en dollars)	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations et radiations	Solde de fermeture
Matériel informatique	891 203	49 679	-	940 882
Logiciels	194 496	-	-	194 496
Véhicules	326 628	-	-	326 628
Autre matériel	18 422	-	-	18 422
Total des immobilisations	1 430 749	49 679	0	1 480 428

Amortissement cumulé (en dollars)	Solde d'ouverture	Amortissement pour l'exercice	Aliénations et radiations	Solde de fermeture
Matériel informatique	781 952	105 624	-	887 576
Logiciels	117 863	27 785	-	145 648
Véhicules	259 566	22 354	-	281 920
Autre matériel	3 684	1 842	-	5 526
Total de l'amortissement cumulé	1 163 065	157 605	0	1 320 670

Valeur comptable nette

(en dollars)

	2009	2008
Matériel informatique	53 306	109 251
Logiciels	48 848	76 633
Véhicules	44 708	67 062
Autre matériel	12 896	14 738
Total de la valeur comptable nette	159 758	267 684

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2009 est 157 605 \$ (302 387 \$ en 2007-2008).

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

8. Produits reportés

Ce compte a été créé pour qu'on puisse y consigner les cadeaux, dons ou legs faits à Rideau Hall par des organisations privées ou des particuliers en vue de financer des activités précises.

	2009	2008
	(en dollars)	
Solde d'ouverture	24 450	24 450
Paielements	(20 020)	
Solde de fermeture	4 430	24 450

9. Avantages sociaux

a) Régimes de pension : les employés du BSGG cotisent au régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations s'accumulent pour une période maximale de 35 ans à raison de 2 % par année de services ouvrant droit à pension, multipliés par la moyenne salariale des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées à celles des régimes de pensions de retraite du Canada et du Québec et elles sont indexées en fonction de l'augmentation du coût.

Les employés et le BSGG versent des cotisations au régime de pensions de retraite. En 2008-2009, la contribution du BSGG s'élève à 1 423 923 \$ (1 421 878 en 2007-2008), ce qui représente environ deux fois (2,1 fois en 2006-2007) les cotisations des employés.

La responsabilité du BSGG à l'égard du régime se limite à la contribution qu'il y verse. Les excédents ou insuffisances actuarielles sont consignés dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui offre et administre ce régime.

b) Indemnités de départ : Le BSGG offre à ses employés une indemnité de départ calculée en fonction de leur admissibilité, de leurs années de service et de leur salaire le plus récent. Il n'y a pas de précotisation pour ces indemnités qui seront payées par crédits parlementaires futurs. Les données relatives aux indemnités de départ calculées au 31 mars sont les suivantes :

	2009	2008
	(en dollars)	
Obligation pour indemnités accumulées au début de l'exercice	2 248 192	2 298 946
Charge pour l'exercice	221 743	184 104
Indemnités versées durant l'exercice	(111 240)	(234 858)
Obligation pour indemnités accumulées en fin d'exercice	2 358 695	2 248 192

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Notes complémentaires aux états financiers (*non vérifiés*)

10. Opérations avec apparentés

Le BSGG est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et organismes fédéraux et toutes les sociétés d'État. Le BSGG effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles. Durant l'exercice, le BSGG a également bénéficié de services gratuits offerts par divers ministères, comme indiqué dans la section (a).

(a) Services fournis gratuitement

Au cours de l'exercice, le BSGG a obtenu d'autres ministères et organismes fédéraux des locaux gratuits et le paiement de services juridiques et le paiement des contributions de l'employeur aux programmes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Ces services gratuits ont été consignés dans l'état des résultats de la façon suivante :

	2009	2008
	(en dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Commission de la capitale nationale	8 441 408	8 577 182
Contributions de l'employeur aux programmes d'assurance-maladie et d'assurance dentaire payés par le Conseil du Trésor	959 141	794 938
Services juridiques dispensés par Justice Canada	8 348	18 334
Total	9 408 897	9 390 454

De plus, un certain nombre d'autres ministères appuient les activités du gouverneur général et du BSGG dans le cadre de leur mandat. Chaque organisme donateur détermine le niveau d'appui et de services dispensés au Bureau du secrétaire et les montants sont puisés dans son budget. Les organismes en question doivent attribuer et gérer les fonds qu'ils versent pour soutenir les activités du gouverneur général ainsi que celles du BSGG. Ils sont visés par les lignes directrices du Conseil du Trésor. Les montants dépensés ne figurent pas dans les comptes du Bureau du Secrétaire pas plus que dans les dépenses de fonctionnement du BSGG.

Les principaux ministères et organismes qui offrent des services de soutien sont les suivants : Sécurité publique Canada (GRC) pour les services de protection et de sécurité; le ministère de la Défense nationale pour les services de transport, de soutien aux cérémonies, de soutien logistique et de photographie; Affaires étrangères et Commerce international Canada pour les avis en matière de politique étrangère et le soutien aux visites de dignitaires étrangers et aux visites d'État; le ministère du Patrimoine canadien pour les services de planification et d'animation des cérémonies et occasions officielles, dont les visites royales et les funérailles nationales.

Par ailleurs, le gouvernement a structuré certaines de ses activités administratives pour des raisons d'efficacité et d'efficacité de coût de manière à ce qu'un ministère effectue celles-ci au nom d'autres sans charge. Le coût de ces services, qui incluent la liste de paie et l'émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inscrit comme une charge dans l'état des activités du BSGG.

(b) Comptes à payer à des apparentés

	2009	2008
	(en dollars)	
Comptes à payer à d'autres ministères et organismes	68 269	74 156

ANNEXE D

LE RÉGIME CANADIEN DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES EN 2008-2009

1. Le régime canadien de distinctions honorifiques

Chaque année, la gouverneure générale remet des distinctions et prix à des centaines de personnes, allant des bénévoles communautaires aux astronautes, en passant par des acteurs, des membres de l'armée, des universitaires et des citoyens de tous les jours. Le régime canadien de distinctions honorifiques rend hommage à des Canadiens de tous les horizons pour leurs contributions à la société.

2. Les ordres canadiens – Pour une vie de réalisations et de services à la nation

Créé en 1967 pour marquer le centenaire de la Confédération canadienne, l'**Ordre du Canada** est la plus haute récompense du régime canadien de distinctions honorifiques. Il couronne l'œuvre d'une vie, le dévouement exceptionnel d'une personne envers la communauté ou une contribution extraordinaire à la nation.

- **Compagnon du l'Ordre du Canada (C.C.)** reconnaît l'œuvre de toute une vie et le mérite exceptionnel de personnes ayant apporté une contribution extraordinaire au Canada et au bien de l'humanité. En 2008-2009, la gouverneure générale, en sa qualité de chancelière et compagnon principal de l'Ordre, a accordé cette distinction à dix compagnons.
- **Officier de l'Ordre du Canada (O.C.)** reconnaît l'œuvre d'une vie et le grand mérite de personnes ayant apporté une contribution importante au Canada et au bien de l'humanité. En 2008-2009, la gouverneure générale a nommé 40 officiers de l'Ordre du Canada.
- **Membre de l'Ordre du Canada (C.M.)** reconnaît une vie vouée au service d'une communauté, d'un groupe ou d'un champ d'activité. La gouverneure générale a accordé cette distinction à 85 membres en 2008-2009.

Des non-Canadiens peuvent être admissibles à des **nominations à l'Ordre du Canada à titre honorifique**. En 2008-2009, la gouverneure générale a nommé MM. Bernard Pivot et Charles Aznavour officiers honorifiques de l'Ordre du Canada.

Institué en 1972, l'**Ordre du mérite militaire** reconnaît les services exceptionnels de Canadiens et Canadiennes qui, dans l'exercice de leurs fonctions au sein des Forces armées régulières et de réserve, ont fait preuve d'un dévouement et d'une assiduité bien au-delà de ce que le devoir leur commandait. L'ordre honore leur dévouement envers le Canada à trois niveaux :

- **Commandeur du mérite militaire (C.M.M.)** reconnaît des services méritoires exceptionnels et le leadership éprouvé dans l'exercice de fonctions d'un niveau de responsabilité élevé;
- **Officier du mérite militaire (O.M.M.)** reconnaît des services méritoires exceptionnels rendus dans l'exercice de fonctions comportant des responsabilités; en 2008-2009, la gouverneure générale a accordé cette distinction à 22 officiers;
- **Membre du mérite militaire (M.M.M.)** reconnaît des services exceptionnels ou pour rendement exceptionnel dans l'exercice des fonctions : la gouverneure générale a décerné cette distinction à 83 membres en 2008-2009.

L'**Ordre du mérite des corps policiers** honore la carrière de service exceptionnel ou du mérite remarquable d'hommes et de femmes des services de police canadiens. Instaurée en 2000, cette décoration rend hommage à leur engagement envers le pays et met avant tout

l'accent sur le mérite exceptionnel, la contribution aux services de police et le développement communautaire :

- **Commandeur de l'Ordre du mérite (C.O.M.)** honore un service et un leadership méritoires exemplaires dans des fonctions de grandes responsabilités au cours d'une période prolongée, habituellement sur la scène nationale ou internationale, aucune nomination n'a été accordée en 2008-2009;
- **Officier de l'Ordre du mérite (O.O.M.)** honore le service méritoire exemplaire dans des fonctions comprenant des responsabilités au cours d'une période prolongée, habituellement sur la scène régionale ou provinciale : en 2008-2009, la gouverneure générale a nommé cinq officiers de l'Ordre du mérite des corps policiers;
- **Membre de l'Ordre du mérite (M.O.M.)** honore un service ou un rendement exceptionnel au cours d'une période prolongée, habituellement sur la scène locale, régionale ou provinciale : la gouverneure générale a nommé 29 membres de l'Ordre du mérite des corps policiers en 2008-2009.

La reine Victoria a établi l'**Ordre royal de Victoria** en 1896 pour récompenser les services insignes ou personnels rendus à la Souveraine ou à la famille royale. L'Ordre peut être conféré par la Reine du Canada en reconnaissance de services rendus à la Souveraine ou à des membres de la famille royale lors des visites royales au Canada.

L'**Ordre très vénérable de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem** est un ordre servant d'hommes et de femmes charitables qui exercent leur œuvre de bienfaisance principalement par l'intermédiaire de ses deux fondations, à savoir l'Hôpital ophtalmologique Saint-Jean, à Jérusalem, et l'Ambulance Saint-Jean. Créé en 1888 par la reine Victoria, l'Ordre fait partie du Régime canadien de distinctions honorifiques depuis 1990 et comprend cinq grades, dont les grades de Bailli ou dame Grand-Croix, de Chevalier ou Dame, de Commandeur, d'Officier et de Membre servant. En sa qualité de Prieur et Premier officier, la gouverneure générale a fait 116 nominations à l'Ordre de Saint-Jean en 2008-2009.

3. Décorations et médailles militaires – Pour vaillance, professionnalisme et dévouement au devoir

La **Croix de Victoria (C.V.)** a été instaurée par la reine Victoria en 1856 et a été jusqu'en 1945 décernée à des Canadiens qui ont combattu. La Croix de Victoria canadienne a le même aspect et fait l'objet des mêmes critères d'attribution que la Croix de Victoria britannique.

La gouverneure générale a dévoilé la Croix de Victoria canadienne le 16 mai 2008, à Rideau Hall, en présence de distingués invités.

La Croix de Victoria reconnaît les actes de bravoure ou d'abnégation insignes, ou le dévouement ultime au devoir, face à l'ennemi.

L'**Étoile de la vaillance militaire (É.V.M.)** qui a été créée par la reine Elizabeth II en 1992 et est décernée depuis 1993 pour reconnaître des services éminents accomplis avec courage face à l'ennemi. En 2008-2009, la gouverneure a remis cette décoration à trois récipiendaires.

La **Médaille de la vaillance militaire (M.V.M.)** reconnaît un acte de bravoure ou de dévouement face à l'ennemi. La gouverneure générale a remis cette décoration à 20 récipiendaires en 2008-2009.

La **Médaille du service méritoire (division militaire)** reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses, et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages ou des honneurs. La division militaire a deux niveaux :

- la **Croix du service méritoire (C.S.M.)** reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un professionnalisme exceptionnel ou qui présente une très grande valeur et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages considérables ou de grands honneurs. En 2008-2009, la gouverneure générale a remis cette décoration à 12 récipiendaires;
- la **Médaille du service méritoire (M.S.M.)** reconnaît une action militaire qui a été accomplie avec un grand professionnalisme selon des normes très rigoureuses, et dont les Forces canadiennes ont tiré des avantages ou des honneurs. En 2008-2009, la gouverneure générale a décerné cette décoration à 40 récipiendaires.

La reine Elizabeth II a créé les **Décorations pour service méritoire (division civile)** en 1984 pour reconnaître les personnes dont les actions ou les activités dans un temps donné ont démontré un haut niveau de service ou établi une norme exemplaire de réalisation, et ont fait honneur et profité au Canada. La division civile a deux niveaux :

- la **Croix du service méritoire (C.S.M.)** reconnaît une action ou une activité qui a été accomplie avec un grand professionnalisme ou selon des normes très rigoureuses, qui est souvent novatrice, qui constitue un exemple à suivre, qui améliore la qualité de vie d'une communauté et qui fait honneur ou profite au Canada;
- la **Médaille du service méritoire (M.S.M.)** reconnaît une action ou une activité qui a été accomplie avec un grand professionnalisme ou selon des normes très rigoureuses, qui est souvent novatrice, qui constitue un exemple à suivre, qui améliore la qualité de vie d'une communauté et qui fait honneur ou profite au Canada;

Comme le programme des Décorations du service méritoire (division civile) fait actuellement l'objet de révision, aucune nomination n'a été faite en 2008-2009.

4. Décorations et médailles civiles – Pour actes de bravoure

Les décorations pour actes de bravoure rendent hommage aux personnes qui ont risqué leur vie pour essayer de sauver ou de protéger une autre personne. Ces décorations nationales ont été créées par la reine Elizabeth II en 1972. La gouverneure générale les remet personnellement lors de cérémonies à Rideau Hall ou à La Citadelle.

La **Croix de la vaillance (C.V.)** reconnaît des actes de courage vraiment remarquables accomplis dans des circonstances extrêmement périlleuses. En 2008-2009, aucune nomination n'a été faite en vertu du programme de décorations pour bravoure.

L'**Étoile du courage (É.C.)** reconnaît les actes de courage remarquables accomplis dans des circonstances très périlleuses. La gouverneure générale a décerné cette décoration à trois récipiendaires en 2008-2009.

La **Médaille de la bravoure (M.B.)** reconnaît les actes de bravoure accomplis dans des circonstances dangereuses. En 2008-2009, la gouverneure générale a décerné cette décoration à 86 récipiendaires.

5. Prix du gouverneur général – Récompenser le bénévolat et l'excellence universitaire

Créé en 1996 par le très honorable Roméo LeBlanc, le **Prix du Gouverneur général pour l'entraide** est décerné aux personnes et groupes dont la contribution non rémunérée et

volontaire est extrêmement utile au sein de leur communauté pendant des années. En 2008-2009, la gouverneure générale a présenté le Prix à 49 bénévoles.

Depuis 1873, la **Médaille académique du gouverneur général** honore des étudiants au Canada dont les succès scolaires ont été exceptionnels. Ces médailles sont remises aux diplômés qui ont obtenu la meilleure moyenne au niveau secondaire (le **bronze**), au niveau collégial (le **bronze collégial**), au niveau du premier cycle (*l'argent*) et au niveau des deuxième et troisième cycles (*l'or*). En 2008-2009, des établissements d'enseignement participants ont remis les médailles ainsi que des certificats personnalisés signés par la gouverneure générale à 2 950 élèves du secondaire, 211 étudiants collégiaux, 102 diplômés du premier cycle et 86 étudiants des cycles supérieurs.

ANNEXE E

SERVICES INTERNES – ACTIVITÉ DE PROGRAMME

Cette activité comprend des services ministériels qui soutiennent la capacité du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG) à exécuter ses deux autres activités de programme, ainsi qu'à atteindre son seul résultat stratégique qui est d'aider le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, cérémonielles et publiques et à reconnaître l'excellence.

Les Services ministériels qui sont des fonctions partagées fournissent des services à toutes les directions du BSGG dans les domaines de la gestion stratégique, des services financiers, de l'administration et des services de ressources humaines, des services informatiques et de gestion de l'information, et de la gestion du matériel.

Les résultats prévus de cette activité de programme comprennent un milieu de travail sain, un effectif efficace et l'application de saines pratiques de gestion pour appuyer le mandat du gouverneur général.

La première année du plan stratégique 2008-2011 du BSGG était 2008-2009. Le BSGG a aussi élaboré un plan stratégique triennal des ressources humaines (2008-2011) qui appuie l'une des priorités stratégiques de l'organisation.

Les principales priorités stratégiques du BSGG pour la période 2008-2011 associées à cette activité de programme sont les suivantes :

1. l'amélioration des pratiques de gestion ainsi que de la gestion stratégique du risque, du rendement et de l'information et
2. la reconnaissance et la récompense des employés.

Quoique la Direction générale des services ministériels ait des ressources financières limitées et ne dispose pas actuellement de la capacité nécessaire pour répondre l'augmentation de la charge de travail dans des activités financières et de ressources humaines courantes, elle s'est acquittée avec succès d'un certain nombre d'engagements clés et a réalisé des progrès sur d'importantes initiatives liées aux priorités stratégiques de 2008-2009 du BSGG. Ces initiatives aideront d'ailleurs le BSGG à satisfaire aux exigences des organismes centraux en matière de rapport et à fournir un appui aux gestionnaires dans leurs diverses responsabilités et obligations redditionnelles.

1. Amélioration des pratiques de gestion et de la gestion stratégique

a) Planification stratégique

Une séance de planification stratégique a eu lieu en janvier 2009 avec les membres de l'équipe de gestion du BSGG. Afin de discuter des défis importants, on a effectué une analyse de rentabilisation, examiné et révisé le profil de risque de l'organisation, ainsi que les renseignements sur le rendement et les résultats pour en déterminer les principales lacunes. En outre, on a discuté de l'état des projets réalisés pendant l'année en cours et déterminé les priorités stratégiques et les responsabilités de projet pour 2009-2010 et les années suivantes.

b) *Planification intégrée des activités*

- En vertu des priorités du greffier et des exigences de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP) ainsi que du Cadre de responsabilisation de gestion de la dotation (CRGD), le processus de planification des activités en 2008-2009 a été amélioré pour inclure l'élaboration des plans intégrés des activités à l'échelle des directions générales qui combinent la planification opérationnelle et des ressources, la mise à jour du profil de risque et la détermination des activités des directions générales, des résultats prévus et des indicateurs de rendement.
- En outre, le BSGG a affiné sa capacité à fournir des données démographiques qu'utilisent ses cadres dirigeants pour mettre au point la planification et la gestion de leurs ressources. L'adoption d'une approche intégrée permet aux conseillers financiers et en ressources humaines de travailler ensemble pour mieux informer les gestionnaires du BSGG sur les ressources qui sont disponibles.
- Le plan intégré des activités et des ressources humaines de 2009-2010 a été approuvé en juin 2009.

c) *Renforcement des contrôles internes*

Le BSGG poursuit ses activités pour renforcer et documenter ses contrôles internes, ainsi que pour informer les gestionnaires et le personnel des pratiques de saine gestion et les sensibiliser à leur application.

- En réponse à une vérification des voyages et de l'accueil de petits ministères et organismes, on a mené un examen approfondi des processus et des politiques sur les voyages et l'accueil qui sont en vigueur au sein du BSGG et on a publié de nouvelles directives. On a également organisé des séances d'information pour s'assurer que les gestionnaires et le personnel comprennent les principes, les rôles et les responsabilités ainsi que les exigences et les processus à cet égard.
- À la suite d'une vérification de la fonction de passation des marchés de petits ministères et organismes, on a mené un examen des processus et politiques existants du BSGG en la matière. On a cerné des secteurs d'amélioration pour assurer un contrôle et un suivi efficaces de la fonction de passation des marchés. On est en train de rédiger l'ébauche d'une nouvelle politique qui sera présentée à la haute direction pour approbation en 2009-2010. Lorsque la nouvelle politique et les nouveaux processus seront approuvés, on organisera des séances d'information à ce sujet à l'intention des gestionnaires.
- On a mené à terme un examen approfondi de l'instrument de délégation des pouvoirs de signature en matière de finances. Le document révisé a été transmis au premier ministre aux fins de signature. On a aussi élaboré des lignes directrices sur la délégation des pouvoirs financiers pour appuyer sa mise en œuvre et son respect. Des séances d'information sur le nouveau document de délégation seront offertes aux gestionnaires en 2009-2010.

d) *Budgétisation et surveillance*

- Des efforts ont été déployés pour renforcer l'établissement de budgets en 2008-2009. Comme les gestionnaires sont autorisés à réaffecter leurs budgets de traitement et de fonctionnement, un système de surveillance et de contrôle beaucoup plus rigide a été mis en place pour assurer un suivi efficace des décisions et des réaffectations budgétaires. Un système d'enregistrement de données a été instauré pour classer les demandes de virement budgétaire et comparer des écarts au niveau des coûts de salaire et de fonctionnement pour consultation future.
- La mise en place d'un module d'achats automatisé lié au système financier existant a aussi grandement amélioré la capacité de surveillance. Il a permis, dès l'étape d'engagement des dépenses, de vérifier et d'intercepter des opérations qui ne répondent pas à tous les critères de contrôle interne. Cette nouvelle fonction a considérablement réduit les cas de dépassement de budget ou d'engagement de dépenses par le personnel sans autorisation adéquate.

e) *Amélioration de l'outil de reddition de compte et des rapports financiers mensuels pour appuyer la prise de décision*

- Au cours de 2008-2009, la gestion financière ministérielle a été modernisée et la nouvelle version offre des fonctions supplémentaires qui permettent d'améliorer le contrôle budgétaire et la production de rapports.
- Un nouvel outil Web convivial et puissant (Services d'établissement de rapport SQL) a été lancé pour permettre aux gestionnaires d'accéder en temps réel à des renseignements financiers, comme ceux sur les budgets, les dépenses réelles et les engagements ainsi que de prendre des décisions opérationnelles en temps utile.
- De nouveaux rapports sur la gestion salariale ont également été élaborés pour améliorer la fonction de gestion des ressources.

f) *Processus et outils de gouvernance pour appuyer des décisions de financement*

- Un nouveau processus de gouvernance et des outils d'examen des renseignements financiers et d'approbation des demandes de financement supplémentaire ont été élaborés et approuvés par le Comité de la haute direction en vue de leur mise en œuvre au 1^{er} avril 2009.

g) *Élaboration d'un cadre de gestion du risque et mise au point continue d'un cadre de mesure du rendement*

- Les activités liées à ces initiatives ont été limitées en 2008-2009 en raison de tentatives infructueuses pour doter le poste d'agent de planification, de rapport ministériel et d'évaluation. Un processus visant à recruter un candidat qualifié est en cours.
- Il reste à élaborer et mettre en œuvre un cadre formel de gestion du risque. Toutefois, une évaluation des risques et des stratégies d'atténuation, ainsi que la détermination des résultats escomptés et des indicateurs de rendement pour des initiatives clés ont été fusionnées au processus de planification intégrée des activités et des ressources humaines.

- h) *Mise en œuvre du SGDDI et élaboration d'un cadre de conservation et d'élimination des dossiers du BSGG*
- Le Système de gestion des dossiers, des documents et de l'information (SGDDI) a été mis en place. L'élaboration, l'approbation et la mise en œuvre du plan de classification des dossiers, ainsi que la formation du personnel seront terminées en 2009-2010.
 - L'élaboration du cadre de conservation et d'élimination des dossiers du BSGG n'a pas progressé en 2008-2009 en raison des difficultés à recruter une personne compétente pour occuper le poste de chef de la gestion de l'information. Elle devrait toutefois être menée à terme en 2009-2010, puisque le BSGG a finalement réussi à doter le poste en mai 2009.
- i) *Amélioration des processus et des politiques sur la sécurité des technologies de l'information*
- Des processus et des lignes directrices sur la sécurité des TI ont été examinés et améliorés, et une nouvelle politique en la matière a été élaborée et approuvée par la direction.

2. Reconnaître et récompenser les employés

Le plan des ressources humaines du BSGG vise non seulement à réduire l'un des principaux facteurs de risque de l'organisation, à savoir le recrutement et le maintien en poste des employés, mais aussi à satisfaire à d'autres besoins essentiels, dont les suivants :

- le renouvellement de la main-d'œuvre pour pourvoir à des postes laissés vacants par des départs à la retraite et d'autres;
- la formation du personnel et l'acquisition des compétences clés en leadership;
- l'accroissement de la capacité bilingue du personnel dans certains secteurs de l'organisation;
- le recrutement de cadres et d'agents ayant un niveau de scolarité et d'expérience élevé pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'organisation, ainsi qu'aux exigences globales de la fonction publique du Canada.

Un certain nombre de projets ont été lancés pour répondre à ces besoins essentiels.

a) *Programme de renouvellement de la main-d'œuvre*

- Un examen des données démographiques du BSGG révèle qu'un total de 23 employés, soit 15 % de son effectif actuel, seront admissibles à la retraite sans pénalité au cours des trois prochaines années. Ce nombre, qui est relativement élevé, ne tient pas compte le fait que les employés admissibles ne partent pas tous à la retraite au cours des premières années d'admissibilité et que d'autres décident de prendre leur retraite, même s'il y a une pénalité.
- Compte tenu du nombre des employés actuellement admissibles à la retraite et du nombre croissant d'employés ayant 50 ans et plus, le BSGG doit déterminer des postes clés. Une planification préalable sera nécessaire pour pourvoir à ces postes de manière adéquate et dans les délais fixés afin d'assurer la continuité et le transfert des connaissances. Au total, 252 mesures de dotation (y compris des affectations et des dotations intérimaires par suite des reclassifications) ont été prises en 2008-2009.

- Un registre des départs à la retraite prévus a été préparé et partagé avec des gestionnaires. Des postes clés ont été répertoriés et des stratégies de dotation et d'apprentissage ont été déterminées en 2008. Les stratégies de dotation et d'apprentissage font l'objet de l'examen en 2009-2010 et en 2010-2011.

b) *Projets de gestion du rendement et de stratégie d'apprentissage*

- Le processus de gestion du rendement permet à une organisation de communiquer le plan d'activités de façon à encourager la détermination des besoins d'apprentissage, l'élaboration des plans de carrière et l'amélioration du rendement.
- En conséquence de l'importance accordée à la gestion du rendement, plus de 90 % des employés ont établi un plan d'apprentissage personnel pour 2008-2009. Le BSGG poursuit la mise en œuvre d'une stratégie d'apprentissage, qui contribuera à orienter ses activités d'apprentissage au cours des prochaines années. Il s'agit d'un document évolutif que les gestionnaires et les employés doivent examiner et ajuster chaque année.

c) *Révision ou élaboration des programmes sur le « bien-être » des RH pour appuyer des employés du BSGG*

- Dans un effort visant à favoriser l'engagement et l'apprentissage des employés, un programme d'orientation pour les nouveaux employés a été élaboré, approuvé et mis en œuvre. Ce programme a été bien accueilli par les nouveaux employés.
- Une politique de reconnaissance est en cours d'élaboration pour soutenir une stratégie de maintien en poste et sera présentée à la haute direction pour approbation.
- Un certain nombre d'activités de santé et de sécurité au travail ont été entreprises en 2008-2009 afin d'assurer que le BSGG se conforme à la partie II du *Code canadien du travail* et de fournir un environnement de travail sûr et sain aux employés. Ces activités sont les suivantes :
 - des séances de formation sur les mesures de santé et de sécurité;
 - l'achat d'équipement de santé et de sécurité;
 - la distribution de brochures et de listes de numéros d'urgence importants;
 - la mise en œuvre des procédures révisées ou nouvelles en matière de santé et de sécurité.

ANNEXE F

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE WEB EN 2008-2009

Les tableaux figurant ci-dessous résument les statistiques de fréquentation des deux sites Web du Bureau du secrétaire du gouverneur général (BSGG), à savoir www.gg.ca et www.citizenvoices.gg.ca.

En 2008-2009, le BSGG changé son outil de suivi de site Web, d'Urchin à Google Analytics. Les résultats de Google Analytics, qui utilise une méthode différente pour mesurer l'utilisation du site Web, sont de 90 pour cent inférieurs à ceux d'Urchin. Cependant, contrairement à Urchin, Google Analytics élimine les robots de recherche, les scripts et des feedburners et offre, en conséquence, une représentation plus juste du nombre des utilisateurs du site.

Au cours de cette année de transition, le BSGG a suivi les résultats en utilisant tant Urchin que Google Analytics et a obtenu les résultats suivants pour 2008-2009 :

Résultats	www.gg.ca		www.ecoutedescitoyens.gg.ca	
	Urchin	Google	Urchin	Google
Nombre total d'utilisateurs	2 651 684	447 288	289 275	59 227
Nombre total de visualisations de page	19 190 237	1 646 174	2 021 150	166 391

La comparaison des statistiques de fréquentation de 2007-2008 à celles de 2008-2009, selon Urchin, donne lieu à trois observations importantes :

- Bien que le nombre d'utilisateurs ait diminué légèrement (10 p. 100) pour www.gg.ca, le nombre de visualisations de page tant pour www.gg.ca que pour www.ecoutedescitoyens.gg.ca a enregistré une plus forte croissance annuelle pendant les deux ans en question.
- Il y a deux explications possibles à l'augmentation du nombre de visualisations de page pour les deux sites Web en 2008-2009 : d'une part, les deux sites ont élargi la couverture des événements spéciaux et des visites d'État et, d'autre part, le site Écoute des citoyens a ajouté de nouvelles fonctions de vidéo et de blogue.
- Une meilleure promotion croisée entre les deux sites ainsi que la publication de fréquents bulletins électroniques pour attirer de nouveaux publics ont contribué à une augmentation des visites sur le site Écoute des citoyens, lequel représente désormais 11 p. 100 des utilisateurs Web du BSGG, comparativement à 6 p. 100 en 2007-2008.

Nombre d'utilisateurs (Urchin)	2007-2008	2008-2009	Variation en %
www.gg.ca	2 942 738	2 651 684	-10 %
www.citizenvoices.gg.ca	167 695	289 275	73 %

Nombre de visualisations de page (Urchin)	2007-2008	2008-2009	Variation en %
www.gg.ca	15 853 298	19 190 237	21 %
www.citizenvoices.gg.ca	1 782 623	2 021 150	13 %